

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	02	EDUCATION	05	SOCIAL	05
TRANSPORT	01	ADMINISTRATION	18	ECONOMIE	02
RURAL	06	GOVERNANCE PUBLIQUE	02	TELECOMMUNICATION	01

N° 2690

21 Novembre 2022

21 November 2022

5:50 PM/17H:50

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél. (*): Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres) (*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	COMMUNIQUÉ Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05/AONO/APN/CIPM/2022 DU 25 OCTOBRE 2022 POUR LESPRESTATIONSDEGARDIENNAGE A L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE AU TITRE DES EXERCICES 2023-2024.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

2	Reference	11/AONO/PU/C-MGVN/CIPM/2022 DU 04 NOV 2022 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°11/AONO/PU/C-MGVN/CIPM/2022 DU 04 NOV 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE ET VRD DE L'HÔTEL DE VILLE DE MVANGAN - DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	29-11-2022

3	Reference	COMMUNIQUE Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

4	Reference	06/D/C.MFOU/SG/SMP/22 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°06/D/C.MFOU/SG/SMP/22 DU 17 NOVEMBRE 2022 DECLARANT INFRACTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C.MFOU/CIPM/22, POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE DE L'AXE R0104 : MFOU-NKOMO (INTER N°10 ; LINÉAIRE : 20KM), DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

5	Reference	ADDITIF Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/APN/CIPM/2022 DU 15 NOVEMBRE 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE-ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE- FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	<p>Reference N°11/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°11/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 DU 05 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N° 11 /AONO/C-OLANGUINA/CIPM/2022 DU 23/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE D'OLANGUINA DANS L'ARRONDISSEMENT D'ASSAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	--

7	<p>Reference 011/C/CMBA/SG/SIGAMP/2022 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 DU 19/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX PARCS VACCINOGENES A BIKA'A ET A METSENG, S »ZZSDANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA-REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	--

8	<p>Reference N°10 /C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°10 /C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 DU 05 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N° 10 /AONO/C-OLANGUINA/CIPM/2022 DU 23/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SIMPLE DE 2X1,5 EN UN LOT UNIQUE SUR LA RIVIERE MEKI DANS L'ARRONDISSEMENT D'ASSAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	---

9	<p>Reference 9 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°08//PREFECTURE/MI/CDPM/ 2022 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A LA STATION DE L'EGLISE PRESBYTERIENNE CAMEROUNAISE DE KIKI DANS L'ARRONDISSEMENT DE KIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
----------	--

10	<p>Reference 012/D/CMBA/SG/SIGAMP/22 Lire</p> <p>Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CMBA/SG/CIPM/2022 DU 12/10/2022 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE DE MBANDJOCK, DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA-REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

11	Reference 11 /DM/MINDDEVEL/COLG/SG/ 2022 Lire Titre/objet DECISION N° 11 /DM/MINDDEVEL/COLG/SG/ 2022 PORTANT ATTRIBUTION LETTRE-COMMANDEN°11/LC/SG/C OLANGUINA/2022 DU 05 OCTOBRE 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE D'OLANGUINA DANS L'ARRONDISSEMENT D'ASSAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

12	Reference ADDITIF Lire Titre/objet COMMUNIQUE ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/APN/CIPM/2022 DU 25 OCTOBRE 2022 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE RELATIVES A LA PROTECTION DU PATRIMOINE DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN) POUR LES EXERCICES 2023-2024 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

13	Reference COMMUNIQUÉ Lire Titre/objet COMMUNIQUÉ ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/APN/CIPM/2022 DU 15 NOVEMBRE 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE-FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU DIRECTEUR GENERAL ET DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE AU TITRE DES EXERCICES 2023-2024. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

14	Reference 012 C/CRA/SG/2022 DU 16 NOV 2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 012 C/CRA/SG/2022 DU 16 NOV 2022 PORTANT PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 12/M/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 05 SEPTEMBRE 2022 À L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS SANITAIRES POUR L'HÔPITAL REGIONAL DE L'ADAMAOUA A NGAOUNDEREFINANCEMENT: BIP/CRA 2022 (IMPUTATION 222-250). Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

15	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

16	Reference 22-00256/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°22-00256/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP DU 11 JUILLET 2022 PORTANT ADDITIF N° 1 A L'APPEL D'OFFRES N°08/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference	N°22/01595C/MINESUP/SG/DAG/SD-BMM/SMP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°22/01595C/MINESUP/SG/DAG/SD-BMM/SMP PORTANT ADDITIF A UN AVIS D'APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
18	Reference	01/DC/C/PJA/CIPM/2022 DU 08 NOV 2022 Lire
	Titre/objet	N°01/DC/C/PJA/CIPM/2022 DU 08 NOV 2022 POUR LA FOURNITURE DES PAQUETS MINIMA DES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2022
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	28-11-2022
19	Reference	N° 001/C/ FEICOM/DG Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 001/C/ FEICOM/DG DU PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA PRECALIFICATION DES BUREAUX COMPTABLES EN VUE DE L'AUDIT DES COMPTES DES EXERCICES 2022,2023,2024 DU FEICOM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
20	Reference	08 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°07//PREFECTURE/MI/CDPM/ 2022 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE MOUKOII VILLAGE DOGNOUNG DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
21	Reference	10 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'AONO N°07//PREFECTURE/MI/CDPM/ 2022 RELATIF À L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DE BUREAU DU NOUVEL HOTEL DE VILLE DE BAFIA DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
22	Reference	025/DM/RL/DSM/C.MKO/2022 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°025/DM/RL/DSM/C.MKO/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23	Reference 036/2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 036/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A CANDIDATURES N°0007/ASMI/MINEFOP-MINESEC/PADESCE/SPM/04-2022 DU 28 AVRIL 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT AU SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES DU PADESCE. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

24	Reference 09/C/PRÉFECTURE/CDPM-2022 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AONO N°08/CDPM/MI/POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A LA STATION DE L'EGLISE PRESBYTERIENNE CAMEROUNAISE DE KIIKI DANS L'ARRONDISSEMENT DE KIIKI DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP MINEPAT EXERCICE 2022 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

25	Reference 2022/00018/C/MINFI/SG Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 2022/00018/C/MINFI/SGPORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT N°00026/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2022 DU 24 JUIN 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROGRAMME C2D EDUCATION – CCM 3017 ; EXERCICES 2017 A 2022 ET CLOTURE FINANCEMENT : CONVENTION CCM 3013 01 E BUDGET DU PILOTAGE 1 DU C2D Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

26	Reference 009/DG/DAP/DAPD/SDAG/SA/CAMTEL Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°009/DG/DAP/DAPD/SDAG/SA/CAMTEL DU 18/11/2022PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NATIONAL OUVERT N°2022/007/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 24/06/2022 POUR LA FOURNITURE DES CALENDRIERS ET DES AGENDAS À LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL). Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

27	Reference 10/C/PRÉFECTURE/CDPM-2022 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AONO N°07 /CDPM/MI POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DE BUREAU DU NOUVEL HOTEL DE VILLE DE BAFIA DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTREFINANCEMENT : FEICOM EXERCICE 2022 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

28	Reference N° 10 /DM/MINDDEVEL/COLG/SG/ 2022 Lire Titre/objet DECISION N° 10 /DM/MINDDEVEL/COLG/SG/ 2022 PORTANT ATTRIBUTIONLETTRE-COMMANDEN°10/LC/SG/COLANGUINA/2022 DU 05 OCTOBRE 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN DALOT SIMPLE SUR LA RIVIERE MEKI PAR NGOSSE DANS L'ARRONDISSEMENT D'ASSAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference 0173/SIC/DG/2022 Lire Titre/objet DECISION N°0173/SIC/DG/2022 DU 17 NOVEMBRE 2022 PORTANT CORRECTION DES RÉSOLUTIONS PORTANT AVIS CONFORME SUR LA PROPOSITION D'ATTRIBUTION ET L'AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/SIC/CIPM/2021 DU 17 SEPTEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE SÉCURISATION DE LA CITÉ SIC DE GRAND MESSA À YAOUNDÉ. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

30	Reference 39/AONO/ADC/CIPM/2022 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 39/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 18/11/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DE DIX (10) VEHICULES POUR LA DIRECTION GENERALE ET LES SERVICES OPERATIONNELS DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. Nature de prestation N/A Date de cloture 19-12-2022
-----------	---

31	Reference 022 C/CRA/SG/2022 DU 18 NOV 2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 022 C/CRA/SG/2022 DU 18 NOV 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 22 & 23/LC/CRA/SG/2022 DU SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/DAO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 19.09.2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE ASSURANCE MALADIE POUR L'EXECUTIF, LES MEMBRES DU BUREAU ET LE PERSONNEL ADMINISTRATIF (LOT 1). L'ORGANE DELIBERANT (LOT 2). FINANCEMENT : BIP/CRA 2022 (IMPUTATION 220-100). Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

32	Reference 020/AONO/SIC/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/SIC/CIPM/2022 DU 21 NOVEMBRE 2022 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SIC A LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ISO 14001 VERSION 2015 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 21-12-2022
-----------	--

33	Reference 00008/AONO/RS/CRS/CIPM/2022/17 NOV 2022 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE L'APPEL D'OFFRES N°00008/AONO/RS/CRS/CIPM/2022/17 NOV 2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DE LA REGION DU SUD. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 14-12-2022
-----------	---

34	Reference 012/AONO/PU/C?MVGN/CIPM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/PU/C?MVGN/CIPM/2022 DU 09/11/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE GESTION DES DECHETS (PCGD) DE LA COMMUNE DE MVANGAN Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 02-12-2022
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference [08/AONO/C/PJA/CIPM/2022 DU 08 NOV 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet N°08/AONO/C/PJA/CIPM/2022 DU 08 NOV 2022 RELATIVE A L'ACHAT D'UN (01) CAMION BENNE 10 ROUES 20 TONNES 'EN OCCASION AU PROFIT DE LA COMMUNE DEPENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2022

Nature de prestation N/A

Date de cloture 28-11-2022

36

Reference [15314/AONO/CAA/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 15314/AONO/CAA/CIPM/2022 DU 16 NOVEMBRE 2022 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN CHARGE DE LA FOURNITURE DES LICENCES ET LA MAINTENANCE DU LOGICIEL M-FILES A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT FINANCEMENT : BUDGET CAA-EXERCICES 2022, 2023 ET 2024

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 30-12-2022

37

Reference [15317 /AONO/CAA/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN°15317 /AONO/CAA/CIPM/2022 DU 16 NOVEMBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE EN VUE DE LA SURVEILLANCE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAA ET DES DOMICILES DE CERTAINS RESPONSABLES FINANCEMENT : BUDGET CAA, EXERCICES 2023 ET 2024

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 29-12-2022

38

Reference [010/AONO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2022 DU 17/11/2022, POUR LA SURVEILLANCE ET LA SÉCURISATION DES PERSONNES ET DES BIENS DE L'AER, POUR L'EXERCICE 2023.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 14-12-2022

39

Reference [00049/AONR/MINFI/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00049/AONR/MINFI/CIPM/2022 DU 14 NOVEMBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU SUIVI INDEPENDANT DU C2D PAR LA SOCIETE CIVILE

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 28-12-2022

40

Reference [018/AONO/CRAD/CIPM/2022 DU 18/11/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/AONO/CRAD/CIPM/2022 DU 18 NOVEMBRE 2022 RELATIF L'ACQUISITION DES ATELIERS DE FORAGES AU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA.FINANCEMENT: BUDGET DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, EXERCICES 2022, 2023, 2024.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 19-11-2022



RESUME DES CONSULTATIONS

41

Reference [11 /DM/MINDDEVEL/COLG/SG/ 2022](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION LETTRE-COMMANDE N°11/LC/SG/C-OLANGUINA/2022 DU 05 OCTOBRE 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE D'OLANGUINA DANS L'ARRONDISSEMENT D'ASSAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
 TITULAIRE: ETS PANDORADE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNCONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE D'OLANGUINA, DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

42

Reference [127/DG/DAP/DAPD/SDAG/SA](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°127/DG/DAP/DAPD/SDAG/SA DU 18/11/2022PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DES CALENDRIERS ET AGENDAS À LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

43

Reference [COMMUNIQUE No012](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE NO012C/CMBA/SG/SIGAMP/2022PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CMBA/SG/CIPM/2022 DU 12/10/2022 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE MBANDJOCK, DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA-REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

44

Reference [035/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N° 035/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A CANDIDATURES N° 011/ASMI/MINEFOP-MINESEC/PADESCE/SPM/06-2022 DU 31 MAI 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT ADMINISTRATIF ET FINANCIER AU PADESCE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

45

Reference [025/C/RL/DSM/C.MKO/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°025/C/RL/DSM/C.MKO/2022 DU 11 NOVEMBRE 2022 PASSÉ APRÈS APPEL À CONSULTATION N°004/DCE/C.MKO/CIPM/2022 SUIVANT L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°004430/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT DU 14 SEPTEMBRE 2022 RELATIF À LA RÉHABILITATION DU CHÂTEAU D'EAU SCANWATER ET L'EXTENSION DU RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE À MARIEMBERG ET SES ENVIRONS, DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

46

Reference [011/D/CMBA/SG/SIGAMP/22](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 DU 19/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX PARCS VACCINOGENES A BIKA'A ET A METSENG, DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA-REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

47

Reference [22-00256/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°22-00256/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPDU 11 JUILLET 2022 PORTANT ADDITIF N° 1 A L'APPEL D'OFFRESN°08/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

48

Reference [014/ASMI/PADESCE/UCP/CG/SPM/11-2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N° 014/ASMI/PADESCE/UCP/CG/SPM/11-2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGÉE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA REALISATION DE LA VERSION DEFINITIVE DE LA PLATEFORME SUR LES OPPORTUNITES DE FORMATION ET DE L'APPLICATION CONNEXE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 08-12-2022

49

Reference [007/AONO/C-MFOU/CIPM /2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-MFOU/CIPM /2022 DU 14 NOVEMBRE 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EKALI II, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA ; REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 09-12-2022

50

Reference [00048/AONR/MINFI/CIPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINTN°00048/AONR/MINFI/CIPM/2022 DU 10 NOVEMBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES DEPENSES EFFECTUEES SUR LE COMPTE BANCAIRE C2D URBAIN/MINH DU (CAA-C2D ETUDES CENTRES URBAINS REGIONAUX)

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 27-12-2022

51

Reference [011/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2022 DU 27 OCTOBRE 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DE QUARANTE (40) KITS INFORMATIQUES DANS LE CADRE DE L'APPUI A L'INSTALLATION DES JEUNES VETERI NAIRES.PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE - IDA P154908 – CRÉDIT 5908- CM FONDS DE CONTREPARTIE (TAXES) : BIP MINEPIA 2022NOM DU MARCHÉ : FOURNITURE DE QUARANTE (40) KITS INFORMATIQUES DANS LE CADRE DE L'APPUI À L'INSTALLATION DES JEUNES VÉTÉRINAIRES.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 22-11-2022

52

Reference [001/DC/CMVANGAN/MO/CIPM/2022 DU 04/11/2022](#) [Lire](#)

Titre/objet N°001/DC/CMVANGAN/MO/CIPM/2022 DU 04/11/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MVANGAN

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 29-11-2022

RESUME DES CONSULTATIONS

53	Reference 009/AONO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2022 DU 17/11/2022, POUR LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE L'AER EN ASSURANCES MALADIE, DES VÉHICULES EN RISQUE AUTOMOBILE ET DES BÂTIMENTS, MATÉRIELS DE BUREAUX ET AUTRES MATÉRIEAUX EN GLOBALE DOMMAGES POUR L'EXERCICE 2023. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 13-12-2022
-----------	--

54	Reference 06/D/C.MFOU/SG/SMP/22 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°06/D/C.MFOU/SG/SMP/22 DU 17 NOVEMBRE 2022 DECLARANT INFRACTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C.MFOU/CIPM/22, POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE DE L'AXE R0104 : MFOU-NKOMO (INTER N°10 ; LINÉAIRE : 20KM), DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

55	Reference 015 C /CRA/SG/2022 DU 18 NOV 2022 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 015 C /CRA/SG/2022 DU 18 NOV 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 24 /LC/RA/GRA/SG/2021 DU SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/DAO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 19.09.2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE ASSURANCE AUTOMOBILE POUR LE PARC AUTO DU CONSEIL REGIONALFINANCEMENT : BIP/CRA 2022 (IMPUTATION 220-100). Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

56	Reference 05/D/PAG/UCP/CIPM/Bak/2022 Lire Titre/objet DECISION N° 05/D/PAG/UCP/CIPM/BAK/2022 DU 17 NOVEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PECHE POUR L'AGROPOLE PECHE MARITIME ET CREVETTIERE DE KRIBI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD, EN DEUX (02) LOTSFINANCEMENT : BIP PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2022 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

57	Reference 00013/ASMI/MINSANTE/PPRC/UGP/RAF/SPM-2022 Lire Titre/objet AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 00013/ASMI/MINSANTE/PPRC/UGP/RAF/SPM-2022 DU 17 NOVEMBRE 2022 POUR L'ETABLISSEMENT DU FICHIER DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES DU PROJET DE PREPARATION ET DE REPONSE A LA COVID-19 (PPRC) POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 2023-2024 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 09-12-2022
-----------	---

58	Reference 093/D13-420/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 DU 10/11/2022 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 093/D13-420/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 DU 10/11/2022 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE DEPISTAGE DU COVID-19.FINANCEMENT : BUDGET DU FONDS MONDIAL Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 08-12-2022
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

59

Reference	04/D/PAG/UCP/CIPM/Bak/2022 Lire
Titre/objet	DECISION N° 04/D/PAG/UCP/CIPM/BAK/2022 DU 17 NOVEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA REHABILITATION DE LA VOIE D'ACCES A L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE MAIS DE OURO-DOLE, ARRONDISSEMENT DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO, REGION DU NORDFINANCEMENT : BIP PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2022
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

60

Reference	D13-408/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° D13-408/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 03 NOVEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 055/D13-299/AONO/ MINSANTE/CIPM/2022 DU 15/09/2022, POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS D'IMAGERIE ET DE NÉONATOLOGIE POUR LE RELÈVEMENT DU PLATEAU TECHNIQUE DES FORMATIONS SANITAIRES DE L'EXTRÊME-NORD AU TITRE DE L'EXERCICE 2022. FINANCEMENT : BF
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A



AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

**COMMUNIQUÉ ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°05/AONO/APN/CIPM/2022 DU 25 OCTOBRE 2022 POUR LES PRESTATIONS DE GARDIENNAGE A
L'AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE AU TITRE DES EXERCICES 2023-2024.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Définitions et attributions</p> <ul style="list-style-type: none">- Le Maître d'Ouvrage est le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale ;- Le Chef de service du marché est le Directeur des Affaires Générales ;- L'Ingénieur du marché est un Cadre à la Sous-Direction des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances ;- Le Prestataire est (à préciser) <p>Nantissement</p> <ul style="list-style-type: none">- L'autorité chargée de l'ordonnancement est : le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN).- L'autorité chargée de la liquidation des dépenses est : le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale.- Le responsable chargé du paiement est : l'Agent Comptable de l'APN.- Le responsable compétent pour fournir les renseignements au titre de l'exécution du présent marché est : le Directeur des Affaires Générales de l'Autorité Portuaire Nationale.--

YAOUNDE le 17 Novembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EBOUPEKE Louis

COMMUNE DE MVANGAN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°11/AONO/PU/C-MGVN/CIPM/2022 DU 04 NOV 2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA
CLÔTURE ET VRD DE L'HÔTEL DE VILLE DE MVANGAN - DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU
SUD.**

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mvangan, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de la clôture et des VRD de l'Hôtel de ville de Mvangan.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

TRAVAUX PREPARATOIRES — ETUDES ;

TERRASSEMENT;

FONDATIONS ; MACONNERIE-ELEVATIONS

MENUISERIE METALLIQUE

ELECTRICITE ;

PEINTURE ;

VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables pour ces travaux est de 74 671 261 (soixante quatorze millions six cent soixante onze mille deux cent soixante un) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par les ressources du compte de la réserve spéciale des 4% du FEICOM.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Mvangan dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat général de la Commune de Mvangan sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Mvangan d'une somme non remboursable de **75 000 (soixante quinze mille) francs CFA**

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Commune de Mvangan cc ntre récépissé, **au plus tard le 29 NOV à 14 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°11/AONO/PU/C-MGVN/CIPM/2022 DU 0 Q NOV 21172POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DE LA CLÔTURE ET VRD DE L'HÔTEL DE VILLE DE MVANGAN - DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU
SUD.**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère des Finances et dont le montant est de 1 493 425 (un million quatre cent quatre vingt treize mille quatre cent vingt cinq) francs CFA.

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier • d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières **aura lieu le 29 Nov 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de ladite Commune en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur

1. L'absence d'une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. La note technique inférieure à 70% des "oui".
4. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures après l'ouverture des offres ;
5. Absence de la méthodologie et le planning d'exécution;
6. L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
7. L'absence du sous détail d'un prix unitaire quantifié.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et (l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au deux tiers (2/3) du montant prévisionnel	oui/non
2	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
4	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
6	Preuves d'acceptation des conditions de la Lettre Commande (CCAP & CCTP) paraphes, dates et signes à la fin du document	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins une note de 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

14. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter la Lettre Commande de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de Mvangan, dès la publication du présent avis.

MVANGANE le 4 Novembre 2022

Le MAIRE

MINSILI EBA Thomas

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

**COMMUNIQUE N° 035/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A CANDIDATURES
N° 011/ASMI/MINEFOP-MINESEC/PADESCE/SPM/06-2022 DU 31 MAI 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN
ASSISTANT ADMINISTRATIF ET FINANCIER AU PADESCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Faisant suite à l'appel à candidatures ci-dessus référencée, le Coordonnateur Général du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (**PADESCE**) communique :

Est recrutée comme Assistante Administrative et financière au PADESCE, **Madame NGO NYAMA Agnès Ulriche Sandrine**.

L'intéressée est invitée dès la publication du présent communiqué, à prendre attache avec l'Unité de Coordination pour les modalités relatives à la finalisation de son Ordre de service de Démarrage.

YAOUNDE le 15 Novembre 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

BAYIHA PAULETTE MARCELINE

COMMUNE DE MFOU

DÉCISION N°06/D/C.MFOU/SG/SMP/22 DU 17 NOVEMBRE 2022 DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C.MFOU/CIPM/22, POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE DE L'AXE R0104 : MFOU-NKOMO (INTER N°10 ; LINÉAIRE : 20KM), DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mfou, Maitre d'Ouvrage,

- Vu la Constitution,
- Vu la Loi cadre N°96/12 du 05 Aout 1996 sur la gestion de l'environnement,
- Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la décentralisation,
- Vu la Loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes,
- Vu la Loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des Collectivités Territoriales Décentralisées,
- Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées,
- Vu la loi n°2020/018 du 17 Décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu le Décret N° 93/322 du 25 Novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°77/203 du 29 Juin 1977 déterminant les communes et leurs ressort territorial,
- Vu le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012,
- Vu le Décret N°2003/651/PM du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics,
- Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics,
- Vu la Circulaire N°0000001/19/MINEE/SG/DMRE du 12/02/2019 prescrivant certaines modalités d'exécution des ouvrages d'approvisionnement en milieu rural,
- Vu la circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2021, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2022 ;
- Vu le Code minier,
- Vu les Textes régissant les corps de métier,
- Vu le Dossier relatif à la consultation sus visée,
- Vu les normes en vigueur et les autres dispositions diverses,

DECIDE :

Article 1^{er} : LA DECISION N°006 déclarants infructueux l'appel d'offres national ouvert N°006/AONO/C-MFOU/CIPM, objet de la consultation sus visée est déclaré infructueux.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera./-

MFOU le 17 Novembre 2022

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

**COMMUNIQUE ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°06/AONO/APN/CIPM/2022 DU 15 NOVEMBRE 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE
D'ASSURANCE MALADIE-ASSISTANCE EVACUATION SANITAIRE- FRAIS FUNERAIRES ET
INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU PERSONNEL DE L'AUTORITE PORTUAIRE
NATIONALE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Cautionnement Provisoire
	<p>Au lieu de ...</p> <p>La caution de soumission (suivant modèle joint) acquittée à la main d'un montant d'un million neuf cent vingt mille (1 920 000) francs CFA et d'une validité de cent vingt (120) jours.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Cette caution de soumission aura une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres.</p>

2	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Critères éliminatoires</p> <p>Supprimer :</p> <p>Termes de référence et CCAP non paraphés à toutes les pages, puis non daté et non signés à la dernière page, non précédé de la mention « lu et approuvé », tampon et qualité du signataire.</p> <p>-</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>. La caution de soumission (suivant modèle joint) acquittée à la main d'un montant de deux millions (2 000 000) francs CFA et d'une validité de cent vingt (120) jours.</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>

3 Autres

Lire plutot

Critères éliminatoires

Supprimer :

Termes de référence et CCAP non paraphés à toutes les pages, et non signés et non datés à la dernière page, précédé de la mention « lu et approuvé », tampon et qualité du signataire.

Pièce n°12 : Grille d'évaluation

Critères éliminatoires

Supprimer :

Termes de référence et CCAP non paraphés, puis daté et signés à la dernière page, précédé de la mention « lu et approuvé », tampon et qualité du signataire.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 21 Novembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

EBOUPEKE Louis

COMMUNE OLANGUINA

COMMUNIQUE N°11/ C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 DU 05 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N° 11 /AONO/C-OLANGUINA/CIPM/2022 DU 23/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE D'OLANGUINA DANS L'ARRONDISSEMENT D'ASSAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA COMMUNIQUE;**

Par décision N° **12 (1)**/D/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/SG/2022 du 05 octobre 2022, la lettre commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Lot unique

ATTRIBUTAIRE	Montant en chiffres	Montant TTC lettres	Rang et observations
ETS PANDORA	16 815 299	Seize millions huit cent quinze mille deux cent quatre-vingt-dix neuf	Seul soumissionnaire et offre ayant satisfait aux exigences du Dao. Présentant des prix normaux.

L'attributaire SOGEDICAM SARL est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'Olanguina dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de contrat y relatif.

OLANGUINA le 5 Octobre 2022

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

COMMUNE DE MBANDJOCK

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
N°004/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 DU 19/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE DEUX PARCS VACCINOGENES A BIKA'A ET A METSENG, S »ZZSZDANS LA
COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA-REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Mbandjock**

Communiqué par Décision N°011/D/CMBA/SG/SIGAMP/22

Le résultat se présente ainsi qu'il suit :

Soumissionnaire	Montant lu TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
ETS CAMEROON BUSINESS SERVICES	15 896 120	15 896 120	1^{er}	Offre conforme

Le soumissionnaire «**ETS CAMEROON BUSINESS SERVICES** » BP : Nanga-Eboko, tel : **679 55 53 83** est retenu pour les travaux de construction de deux parcs vaccino-gènes à Bika'a et à Metseng dans la Commune de Mbandjock, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre,

Pour un montant en FCFA de : **Quinze millions huit cent quatre-vingt-seize mille cent vingt (15 896 120)** Toutes Taxes Comprises. Pour un délai de **(02) deux** mois.

Ladite Entreprise est invitée à se présenter à la **Mairie de Mbandjock** dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les **sept (07)** jours qui suivent pour l'établissement de la Lettre Commande.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous Quinzaine.

Passé ce délai, celles-ci seront détruites

MBANDJOCK le 10 Novembre 2022

Le MAIRE

NYANGO'O EPSE BIKME Angèle

COMMUNE OLANGUINA

COMMUNIQUE N°10 /C/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/2022 DU 05 OCTOBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N° 10 /AONO/C-OLANGUINA/CIPM/2022 DU 23/08/2022 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN DALOT SIMPLE DE 2X1,5 EN UN LOT UNIQUE SUR LA RIVIERE MEKI DANS L'ARRONDISSEMENT D'ASSAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA COMMUNIQUE;**

Par décision N°12 (1)/D/MINDDEVEL/CO-OLANGUINA/SG/2022 du 05 octobre 2022, la lettre commande objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué au soumissionnaire ci-après :

Lot unique

ATTRIBUTAIRE	Montant en chiffres	Montant TTC lettres	Rang et observations
SOGEDICAM SARL	16 999 421	Seize millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent vingt un FCFA.	Seul soumissionnaire et offre ayant satisfait aux exigences du Dao. Présentant des prix normaux.

L'attributaire SOGEDICAM SARL est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'Olanguina dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de contrat y relatif.

OLANGUINA le 5 Octobre 2022

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°08//PREFECTURE/MI/CDPM/ 2022 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU
POTABLE A LA STATION DE L'EGLISE PRESBYTERIENNE CAMEROUNAISE DE KIIKI DANS
L'ARRONDISSEMENT DE KIIKI, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MBAM- ET-INOUBOU A BAFIA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048/du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur Absalom WOLOA MONONO aux fonctions de Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;

Vu la circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État et des autres Entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu le dossier d'Appel D'offre national ouvert n°08 pour la construction d'une mini adduction d'eau potable à la station de l'Église Presbytérienne Camerounaise de Kiki dans l'Arrondissement de Kiki , Département du Mbam et Inoubou

Vu la proposition d'attribution du Président de la CDPM/MI

Décide :

Article 1er : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs au dossier d'Appel d'Offre National susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ENTREPRISE PROPOSEE	ADRESSE	MONTANT OFFRE HT(FCFA)	MONTANT OFFRE TTC(FCFA)	RABAIS	DELAI
01	ETS BRAND WASSER	699 50 02 14	30 207 880	36 022 897	//	TROIS M

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

BAFIA le 16 Novembre 2022

Le PRÉFET

MONONO ABSALOM WOLOA

COMMUNE OLANGUINA

**DECISION N° 11 /DM/MINDDEVEL/COLG/SG/ 2022 PORTANT
ATTRIBUTION LETTRE-COMMANDE N°11/LC/SG/C OLANGUINA/2022 DU 05 OCTOBRE 2022 POUR LA
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE
D'OLANGUINA DANS L'ARRONDISSEMENT D'ASSAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA,
REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2019 /024 du 24 décembre 2019 : portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu Le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes, Etablissements Communaux et les divers textes modificatifs subséquents ;

Vu Le Décret N° 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale d'Olanguina ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu Le décret N°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur, KIN-NOU NANA Thierry, Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba

Vu L'Arrêté n°112/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appels d'offres

Vu L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives Générales, applicable aux marchés des Travaux Publics

Vu L'arrêté N° 000199/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 09 février 2020 dans la Commune d'OLANGUINA, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu l'Avis à Consultation d'appel d'offre National Ouvert N°12(1) /AONO/C.Olanguina/CIPM/2022 du 23/08/2022

Vu le Procès-Verbal n° 0045286 du 05 octobre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Olanguina ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics formulée par la lettre n°27/CIPM/P du 05 octobre 2022

Considérant les nécessités de l'exercice ;

DECIDE

Article 1^{er} : Le Soumissionnaire de l' **ETS PANDORA** est attributaire de la lettre commande pour les travaux de construction d'un logement d'astreinte l'école publique

d'Olanguina, dans la commune d'Olanguina, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre. Pour un montant de 16 815 299 (Seize millions huit cent quinze mille deux-cent quatre-vingt-dix-neuf CFA

Pour un délai d'exécution de **trois (03) mois calendaires**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera.

OLANGUINA le 5 Octobre 2022

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

**COMMUNIQUE ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°04/AONO/APN/CIPM/2022 DU 25 OCTOBRE 2022 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES
D'ASSURANCE RELATIVES A LA PROTECTION DU PATRIMOINE DE L'AUTORITE PORTUAIRE
NATIONALE (APN) POUR LES EXERCICES 2023-2024**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Allotissement
	Au lieu de ... Une Compagnie d'assurance doit obligatoirement soumissionner pour les deux (02) lots.
	Lire plutot <u>Nombre maximum des lots</u> -
2	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances, acquittée à la main et conforme au modèle joint en annexe, d'un montant égal à 600.000 (six cent mille) FCFA pour le lot 1 et de 800.000 (huit cent mille) FCFA pour le lot 2. Ces cautions de soumission auront une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours chacune, et qui courent à compter de la date de dépôt des offres.
	Lire plutot Ces cautions de soumission auront une durée de validité de cent vingt (120) jours chacune, et qui courent à compter de la date de dépôt des offres.

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

1 Critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :

- Fausse déclaration, substitution ou falsification de documents ;
- Absence constatée des cautions de soumission à l'ouverture des plis ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres ;
- Termes de Référence et CCAP non paraphés à toutes les pages, et non signés non datés à la dernière page mention « lu et approuvé » tampon et qualité du signataire ;
- Absence d'agrément et d'adhésion à la CIMA ;
- Note de qualification technique inférieure à 80% de OUI ;
- Non-respect du tarif légal minimum obligatoire (en assurance de Responsabilité Civile Automobile) et des valeurs à assurer ;
- Non-respect des Termes de Références (TDR) de l'Appel d'Offres ;
- Non production de la proposition financière suivant les pièces visées au dossier d'Appel d'Offres ;

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur la méthode binaire selon les critères suivants :

Lot n°1 : *Globale dommages, Multirisque habitation, Responsabilité Civile Chef d'Entreprise*

Critères	Notation binaire
Présentation générale de l'offre	Oui/non
Références générales du soumissionnaire	Oui/non
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois (03) dernières années : 2019-2020-2021 (joindre première et dernière page du marché et/ou lettre-commande signé et enregistré assorti des procès-verbaux de réception signés sans réserve ou attestation de satisfait)	Oui/non
Description détaillée des garanties offertes	Oui/non
Modalités de mise en jeu de la garantie	Oui/non
Couverture des engagements réglementés	Oui/non
Couverture de la marge de solvabilité	Oui/non
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années	Oui/non
Couverture de réassurance dans la branche considérée	Oui/non
Facilités accordées	Oui/non
TOTAL	Oui/non

Lot n°2 : Automobile

Critères	Notation b
Présentation générale de l'offre	Oui/no
Références générales du soumissionnaire	Oui/no
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois (03) dernières années : 2019-2020-2021 (joindre première et dernière page du marché et/ou lettre-commande signé et enregistré assorti des procès-verbaux de réception signés sans réserve ou attestation de satisfait)	Oui/no
Description détaillée des garanties offertes	Oui/no
Modalités de mise en jeu de la garantie	Oui/no
Couverture des engagements réglementés	Oui/no
Couverture de la marge de solvabilité	Oui/no
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années	Oui/no
Couverture de réassurance dans la branche considérée	Oui/no
Facilités accordées	Oui/no
TOTAL	Oui/no

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO)

Lire plutôt

Une note de qualification technique inférieure à 80 % de OUI entraîne la disqualification du candidat pour l'analyse financière

Supprimer : Termes de Référence et CCAP non paraphés à toutes les pages, et non signés non datés à la dernière page mention « lu et approuvé » tampon et qualité du signataire.

4	Attribution
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante, ayant présentée les critères de qualification satisfaisantes.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Ajouter : Un soumissionnaire peut être attributaire d'un des lots ou de la totalité des lots.</p>

5	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les cautions de soumission (suivant modèle joint) acquittées à la main d'un montant de 600.000 (six cent mille) FCFA pour le lot 1 et de 800.000 (huit cent mille) FCFA pour le lot 2, d'une durée de validité de cent vingt (120) jours</p> <p>.</p> <p>Supprimer : le point n sur TDR et CCAP paraphés sur chaque page, tampon et qualité du signataire.</p> <p>Critères d'évaluation</p> <p>Critères éliminatoires</p> <p>Supprimer : Termes de Référence et CCAP non paraphés à toutes les pages, et non signés non datés à la dernière page portant la mention « lu et approuvé » tampon et qualité du signataire.</p> <p>Critères essentiels</p> <p>Pièce n°12 : Grille d'évaluation</p> <p>Critères éliminatoires</p> <p>Supprimer : Termes de Référence et CCAP non paraphés à toutes les pages, et non signés non datés à la dernière page portant la mention « lu et approuvé » tampon et qualité du signataire.</p> <p><u>N.B</u> Dans le cadre de l'évaluation des critères essentiels, le nombre de sous-critères à valider est de 2/3 et 3/4.</p>

YAOUNDE le 17 Novembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EBOUPEKE Louis

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

**COMMUNIQUÉ ADDITIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°07/AONO/APN/CIPM/2022 DU 15 NOVEMBRE 2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE
D'ASSURANCE MALADIE-FRAIS FUNERAIRES ET INDIVIDUELLE ACCIDENTS POUR LE COMPTE DU
DIRECTEUR GENERAL ET DU DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE
AU TITRE DES EXERCICES 2023-2024.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Cautonnement Provisoire
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances (autre que celle du soumissionnaire), acquittée à la main et conforme au modèle joint en annexe, d'un montant égal à 2 000 000 (deux millions) FCFA. Cette caution de soumission aura une durée de validité de quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de dépôt des offres.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>La caution de soumission (suivant modèle joint) acquittée à la main d'un montant d'un million neuf cent vingt mille (1 920 000) francs CFA et d'une validité de cent vingt (120) jours.</p>

2	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Critères éliminatoires</p> <p>Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :</p> <ul style="list-style-type: none">- Fausses déclarations, substitution ou falsification de documents ou documents non authentiques;- Absence constatée de la caution de soumission dans l'offre à l'ouverture des plis ;- Absence ou non-conformité ou absence d'une pièce administrative, 48 heures après l'ouverture des offres ;- Absence de l'agrément du MINFI et adhésion au Code CIMA;- Défaut de présentation et de certification des états C1, C4, C10 B tableau D et C11, pour les années 2019, 2020 et 2021;- Absence de l'offre financière témoin et scellé à remettre à l'ARMP ;- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;- Termes de référence et CCAP non paraphés à toutes les pages, et non signés et non datés à la dernière page, précédé de la mention « lu et approuvé », tampon et qualité du signataire ;

- Non production de la proposition financière suivant les pièces visées au dossier d'appel d'offres.

Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères suivants :

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	03
Références générales du soumissionnaire	06
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires pour les trois dernières années : 2019-2020-2021 (joindre première et dernière page du marché et/ou lettre-commande signé et enregistré assorti des procès-verbaux de réception signés sans réserve ou attestation de satisfecit)	15
Description détaillée des garanties offertes	16
Modalités de mise en jeu de la garantie	20
Couverture des engagements réglementés	10
Couverture de la marge de solvabilité	10
Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les Compagnies de moins de cinq ans d'âge	10
Couverture de réassurance dans la branche considérée	10
TOTAL	100

Le seuil de qualification des offres techniques pour chaque offre est fixé à 80 points sur 100.

Pour le calcul des scores financiers :

$$S_f = 100 \times F_m / F.$$

Les poids respectifs attribués aux propositions techniques et financières sont :

$$T = 0,8 \text{ et } F = 0,2.$$

La note globale définitive N_g de l'offre du soumissionnaire sera obtenue par formule :

$$N_g = (N_t \times 0.80) + (N_f \times 0.20).$$

2	Critères d'évaluation
	<p>Lire plutot</p> <p>Critères éliminatoires</p> <p>Supprimer :</p> <p>Termes de référence et CCAP non paraphés à toutes les pages, puis non daté et non signés à la dernière page, non précédé de la mention « lu et approuvé », tampon et qualité du signataire.</p> <p>-</p>

3	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>N/A</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>La caution de soumission (suivant modèle joint) acquittée à la main d'un montant d'un million neuf cent vingt mille (1 920 000) francs CFA et d'une validité de cent vingt (120) jours.</p> <p>Critères éliminatoires</p> <p>Supprimer :</p> <p>Termes de référence et CCAP non paraphés à toutes les pages, puis non daté et non signés à la dernière page, non précédé de la mention « lu et approuvé », tampon et qualité du signataire.</p> <p>Pièce n°12 : Grille d'évaluation</p> <p>Critères éliminatoires</p> <p>Supprimer :</p> <p>Termes de référence et CCAP non paraphés à toutes les pages, puis non daté et non signés à la dernière page, non précédé de la mention « lu et approuvé », tampon et qualité du signataire.</p> <p>Le reste sans changement.</p>

YAOUNDE le 21 Novembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

EBOUPEKE Louis

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

COMMUNIQUE N° 012 C/CRA/SG/2022 DU 16 NOV 2022 PORTANT PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ N° 12/M/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 008/AONO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 05 SEPTEMBRE 2022 À L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS SANITAIRES POUR L'HÔPITAL REGIONAL DE L'ADAMAOUA A NGAOUNDEREFINANCEMENT: BIP/CRA 2022 (IMPUTATION 222-250).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua (Maître d'Ouvrage),

Par décision N° **012/C/CRA/SG/2022** du la société ci-après a été déclarée adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert susvisé ainsi qu'il suit.

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	Délai	ADJUDICATAIRE
ACQUISITION DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS SANITAIRES POUR L'HÔPITAL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA	194 205 500	TRENTE (30) JOURS	SAT PHARMA SARL , BP:1833 YAOUNDE, Tel : 22 23 53 81/680 908 624

L'entreprise concernée est appelée à bien vouloir prendre attache avec les services techniques du Conseil Régional pour la suite de la procédure.

NGAOUNDERE le 18 Novembre 2022

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Ministre de l'Enseignement Supérieur communique :**

La Société OFFICE SA, B.P :2483 Yaoundé, a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande résultant de l'avis d'appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence n° 006/AONO/MINESUP/CMPM/2017 du 03 Avril 2017 pour l'acquisition des équipements informatiques des services centraux du MINESUP.

Les montants y afférents sont de 37 190 000 (trente-sept millions cent quatre-vingt-dix mille) FCFA hors taxes et de 44 349 075 (quarante-quatre millions trois cent quarante-neuf mille soixante-quinze) FCFA toutes taxes comprises, pour un délai d'exécution de 02 (deux) mois.

A cet effet, le Directeur Général de la Société OFFICE S.A, est prié de prendre l'attache du Service des Marchés Publics de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur (Porte 1403, Immeuble Ministériel n°2), pour les modalités pratiques de signature de la lettre commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à retirer leurs soumissions dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué. Passé ce délai, les offres non retirées seront détruites.

YAOUNDE le 15 Mai 2017

Le **MINISTRE**

FAME NDONGO Jacques

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**COMMUNIQUE N°22-00256/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPDU 11 JUILLET 2022 PORTANT ADDITIF N° 1 A
L'APPEL D'OFFRES N°08/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, porte à la connaissance des entreprises intéressées par l'appel d'offres n°08/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 du 16 juin 2022 relatif au recrutement d'un consultant chargé de la réalisation des études relatives à la révision, harmonisation et adaptation des programmes des filières génie météorologie et sciences agricoles, que la date de dépôt des offres initialement prévue le vendredi 15 Juillet 2022 est reportée au Vendredi 29 Juillet 2022 à 13 heures précises. Les dossiers administratifs et les propositions techniques seront ouverts une heure plus tard par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINESUP.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 11 Juillet 2022

Le MINISTRE D'ÉTAT Par Ordre le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

NYONGBET GABSA WILFRED

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

COMMUNIQUE N°22/01595C/MINESUP/SG/DAG/SD-BMM/SMP PORTANT ADDITIF A UN AVIS D'APPEL D'OFFRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR COMMUNIQUE :

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°018/AONO/MINESUP/ CIPM/2022 du 09 novembre 2022 pour la réalisation des études environnementales du projet de construction d'une scierie école a la FASA de Dschang à Ebolowa, est modifié ainsi qu'il suit :

Au lieu de :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/MINESUP/CIPM/2022 DU 09 NOVEMBRE 2022 POUR LA REALISATION DES ETUDES ENVIRONNEMENTALES DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE SCIERIE ECOLE A LA FASA DE DSCHANG A EBOLOWA, EN PROCEDURE D'URGENCE

Lire plutôt :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/MINESUP/CIPM/2022 DU 09 NOVEMBRE 2022 POUR LA REALISATION DES ETUDES ENVIRONNEMENTALES DU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE SCIERIE ECOLE A L'INSTITUT SUPERIEUR D'AGRICULTURE, DU BOIS, DE L'EAU ET DE L'ENVIRONNEMENT (ISABEE) D'EBOLOWA, EN PROCEDURE D'URGENCE

Pièce n°1 : AVIS D'APPEL D'OFFRES (AAO)

Point 6 : Participation et origine

Au lieu de :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions à tous les Cabinets / et Bureaux d'Etudes Techniques agréés ayant une expérience avérée dans le contrôle technique pour la normalisation des risques.

Lire plutôt :

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions à tous les Cabinets / et Bureaux d'Etudes Techniques agréés ayant un agrément environnemental.

Le reste sans changement.

OUVERT

YAOUNDE le 18 Novembre 2022

Le **SECRETAIRE GENERAL**

NYONGBET GABSA WILFRED

COMMUNE DE PENJA

N°01/DC/C/PJA/CIPM/2022 DU 08 NOV 2022 POUR LA FOURNITURE DES PAQUETS MINIMA DES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE DE PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP MINEDUB 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NP
IMPUTATION
NP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du BIP, le Maire de la Commune de Penja, Autorite Contractante, lance une Demande de Cotation pour la fourniture des Paquets Minima des Ecoles publiques dans la Commune de Penja, Departement du Moungo, Region du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la presente Demande de Cotation consiste en la fourniture des Paquets Minima des Ecoles dans is Commune de Penja, tel que precise dans les specifications techniques.

3. Cout Prévisionnel

Le cout Prévisionnel de 1'operation est de **5 495 250 (dnq millions quote cent qstre-vingt-quinze mule deux cent ctinquante) F CFA**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au present Avis de Demande de Cotation est ouverte a toute Entreprise de droit camerounais, justifiant des capacites techniques et financieres requises et disposant d'un agrement de Ivraison des produits medicaux et pharmaceutiques pour la bonne realisation des prestations qui en constituent l'objet

6. Financement

Les prestations de la presente Demande de Cotation sont financees par le BIP MINEDUB 2021 en ressources transferees a la Commune de Penja, suivant le tableau ci-apres

N°	Nature de la Prestation	Montant Previsionnel TTC	Imputation Budgetaire
Unique	Fourniture des Paquets Minima des Ecoles dans la Commune de Penja,	5 495 250 (cinq millions quinze mille deux cent	56 15 102 02 641442 464290 426

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut etre consulte des publications du present avis a la Commune de Penja, aux heures ouvrables

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Penja, Maître d'Ouvrage, des présentation de l'Original de la quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Penja d'une somme non 000) francs CFA, représentant les frais d'achat de la Demande de Cotation.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis de Demande de Cotation et ne devra comporter aucune autre mention de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait de la Demande de Cotation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète E-mail, sur une photocopie de la quittance.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, à la Commune de Penja, au moins **deux (2) heures (heure limite)** et devra obligatoirement porter la mention :

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°01/DC/C/PJA/CIPM/2021 DU 08 Nov 2022 POUR LA FOURNITURE DES PAQUETS DE MARCHES PUBLICS DANS LA COMMUNE DE PENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. Financement par le Budget de l'Etat
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotation est de 30 jours.

11. Cautionnement Provisoire

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants des frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légitime.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation. Elles devront obligatoirement avoir été établies postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 de la DC, d'un montant de (109 000) Francs CFA valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu à **14 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Penja, dans la salle des Actes.

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dont la connaissance parfaite de ses offres.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires:

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif a ('exc
- Non-conformité dans un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- Usage de faux documents ou de documents scannés;
- Omission d'un prix quantifié du devis estimatif;
- Absence d'une pièce de l'offre financière;
- Faire partie de la liste des entreprises interdites de la commande publique par le Ministère des Marchés Publics.

Principaux critères de qualification

- L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non):
- Références de l'Entreprise ;
- Caractéristiques techniques
- Proposition technique et planning de livraison ;
- Délai de livraison;
- Présentation générale de l'Offre;
- Preuves d'acceptation des clauses à caractère administratif et technique.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 80% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de revalorisation de l'offre financière, la Lettre Commande s'adressant aux entreprises remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière évaluée est la moins disante après correction.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Commune de Penja ; Tel : 674 93 43 / 658 61 57 95.

Additif à l'Avis de consultation

Le Maître d'Ouvrage ou l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler ou de modifier la présente Demande de Cotation suite à une demande d'éclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au dossier de Demande de Cotation.

Numéros verts :

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Système des Marchés Publics au Cameroun, des numéros verts (Appel) sont utilisés à toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de dénoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS à l'un des numéros ci-après.

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

**COMMUNIQUE N° 036/2022 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL A CANDIDATURES
N°0007/ASMI/MINEFOP-MINESEC/PADESCE/SPM/04-2022 DU 28 AVRIL 2022 POUR LE RECRUTEMENT
D'UN ASSISTANT AU SPECIALISTE EN PASSATION DES MARCHES DU PADESCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Faisant suite à l'appel à candidatures ci-dessus référencée, le Coordonnateur Général du Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (**PADESCE**) communique :

Est recruté comme Assistant au spécialiste en passation des marchés au PADESCE, **Monsieur BALEGUEL Emmanuel Evrard.**

L'intéressé est invité dès la publication du présent communiqué, à prendre attache avec l'Unité de Coordination pour les modalités relatives à la finalisation de son Ordre de service de Démarrage.

YAOUNDE le 15 Novembre 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

BAYIHA PAULETTE MARCELINE

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

**PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°07//PREFECTURE/MI/CDPM/ 2022 RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE
POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DE MOUKOII VILLAGE DOGNOUNG
DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MBAM- ET-INOUBOU A BAFIA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048/du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur Absalom WOLOA MONONO aux fonctions de Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;

Vu la circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État et des autres Entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu le dossier d'APPEL D'Offre n°07 pour la construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité humaine dans la localité de Mouko II village Dognoung , Département du Mbam et Inoubou

Vu la proposition d'attribution du Président de la CDPM/MI

Décide :

Article 1er : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs au dossier d'Appel d'Offre National susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ENTREPRISE PROPOSEE	ADRESSE	MONTANT OFFRE HT(FCFA)	MONTANT OFFRE TTC(FCFA)	RABAIS	DELAIS
01	ETS BRAND WASSER	699 50 02 14	6 415 000	7 649 888	//	DEUX MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

BAFIA le 16 Novembre 2022

Le PRÉFET

MONONO ABSALOM WOLOA

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

PORTANT ATTRIBUTION DE L'AONO N°07//PREFECTURE/MI/CDPM/ 2022 RELATIF À L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DE BUREAU DU NOUVEL HOTEL DE VILLE DE BAFIA DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU MBAM- ET-INOUBOU A BAFIA,
(AUTORITE CONTRACTANTE)**

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048/du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP

Vu le décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics

Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur Absalom WOLOA MONONO aux fonctions de Préfet du Département du Mbam et Inoubou ;

Vu la circulaire n° 00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'État et des autres Entités publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu La lettre n°002412/PRC/MINMAP/SG/bf du Ministre Délégué Autorité Chargée des Marchés Publics

Vu le dossier de l'appel d'offre n°07/PREFECTURE/MI/2022/, pour l'équipement en matériel de bureau du nouvel hôtel de ville de Bafia.

Vu la proposition d'attribution du Président de la CDPM/MI

Décide :

Article 1er : Est déclaré adjudicataire des travaux relatifs au dossier d'appel d'offre susmentionné, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

N°	ENTREPRISE PROPOSEE	ADRESSE	MONTANT OFFRE HT(FCFA)	MONTANT OFFRE TTC(FCFA)	RABAIS	DELAIS
01	ETS MUNGO&FILS	698 89 28 49	83 857 442	100 000 000	//	02 MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

BAFIA le 16 Novembre 2022

Le PRÉFET

MONONO ABSALOM WOLOA

COMMUNE DE MOUANKO

DECISION MUNICIPALE N°025/DM/RL/DSM/C.MKO/2022 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO

Autorité Contractante

Vu la Constitution,

Vu la Loi N°2004/017 du 22 Juillet 2004 portant orientation de la Décentralisation ;

Vu la Loi N°2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

Vu le Décret N°2007/115 du 13 Avril 2007 portant création des nouveaux arrondissements ;

Vu le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001

portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

*Vu l'Arrêté N°0000223/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur **EBWEA Pierre Honoré** aux fonctions de Maire*

de la Commune de Mouanko et des Adjoints au Maire à l'issue du Scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune

de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et

au Contrôle du Budget de l'Etat et autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant Nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation

des Marchés auprès des Communes et Communautés Urbaines ;

Vu la Décision N°002/DM/C/MKO/SG du 21 Mai 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Auprès

de la Commune de Mouanko ;

Vu la Décision N°020/D/CMKO/SG du 23 Septembre 2022 portant désignation des Membres de la Commission Ad Hoc pour l'analyse

des Offres relatives à la Consultation N°004/DCE/CMKO/CIPM/2022 de la Commune de Mouanko ;

Vu le Procès-verbal de la séance du **09 Novembre 2022** de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mouanko ;

Considérant la lettre commande Passé après Appel à Consultation N°004/DCE/C.MKO/CIPM/2022 suivant l'autorisation de Gré à Gré **N°004430/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT du 14 Septembre 2022** relatif à la Réhabilitation du Château d'eau SCANWATER et l'Extension du Réseau d'Adduction d'Eau Potable à Mariemberg et ses environs, dans la Commune de Mouanko, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral,

DECIDE :

Article 1^{er} : **Ese ITAL SERVICES** est déclarée adjudicataire de la Lettre – Commande relative à la Demande de Consultation susvisée et dont les caractéristiques se présentent comme suit :

Montant de la lettre commande : **Vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises** MOUANKO le 11 Novembre 2022

Le MAIRE

Délai d'exécution : **Deux (02) Mois**

EBWEA PIERRE HONORÉ

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /.

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

COMMUNIQUE N°009/DG/DAP/DAPD/SDAG/SA/CAMTEL DU 18/11/2022 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT NATIONAL OUVERT N°2022/007/AONO/DG/CIPM/CAMTEL DU 24/06/2022 POUR LA FOURNITURE DES CALENDRIERS ET DES AGENDAS À LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS (CAMTEL).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) communique :

Par décision N°127/DG/DAP/DAPD/SDAG/SA du 18/11/2022, **LA SOCIETE GALLY & MATHY (GALMA), BP. 15 903 YAOUNDE, TEL./FAX : 222 219 784/ 699 591 195** a été retenue pour la fourniture des calendriers et des agendas à la Cameroon Telecommunications (CAMTEL) pour un montant TTC de **cent trente-neuf millions huit cent quatorze mille quatre cent vingt-quatre (139 814 424) francs CFA** et un délai de livraison de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

La Directrice Générale de ladite société est invitée à se présenter, dès publication du présent communiqué, au siège de la Direction Générale de CAMTEL, Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, sous-direction des Approvisionnements de l'Administration de Groupe (Service des Approvisionnements), 6^{ème} étage porte 603, pour l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres, sous huitaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites, sans qu'il ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Novembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AONO N°08/CDPM/MI/POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A LA STATION DE L'EGLISE PRESBYTERIENNE CAMEROUNAISE DE KIIKI DANS L'ARRONDISSEMENT DE KIIKI DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE
FINANCEMENT : BIP MINEPAT EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU MBAM- ET-INOUBOU
(AUTORITÉ CONTRACTANTE)

Communique :

Par décision N°09/PRÉFECTURE /CCPM/MI/2022

Article 1^{er} : La lettre Commande objet de l'avis d'appel d'offre susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

N°	ENTREPRISE PROPOSEE	ADRESSE	MONTANT OFFRE HT(FCFA)	MONTANT OFFRE TTC(FCFA)	RABAIS	DELAI
01	ETS BRAND WASSER	699 50 02 14	30 207 880	36 022 897	//	TROIS M

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept jours suivant la publication du présent communiqué au secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbam et Inoubou pour établissement de la lettre commande y relative.

BAFIA le 16 Novembre 2022

Le PRÉFET

MONONO ABSALOM WOLOA

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

**COMMUNIQUE N°22-00256/C/MINESUP/SG/PRO-ACTPDU 11 JUILLET 2022 PORTANT ADDITIF N° 1 A
L'APPEL D'OFFRES N°08/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 DU 16 JUIN 2022**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, porte à la connaissance des entreprises intéressées par l'appel d'offres n°08/AONR/MINESUP/PRO-ACTP/CIPM/2022 du 16 juin 2022 relatif au recrutement d'un consultant chargé de la réalisation des études relatives à la révision, harmonisation et adaptation des programmes des filières génie météorologie et sciences agricoles, que la date de dépôt des offres initialement prévue le vendredi 15 Juillet 2022 est reportée au Vendredi 29 Juillet 2022 à 13 heures précises. Les dossiers administratifs et les propositions techniques seront ouverts une heure plus tard par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINESUP.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 11 Juillet 2022

Le MINISTRE D'ÉTAT Par Ordre le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

NYONGBET GABSA WILFRED

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur communique :

La Société OFFICE SA, B.P :2483 Yaoundé, a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande résultant de l'avis d'appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence n° 006/AONO/MINESUP/CMPM/2017 du 03 Avril 2017 pour l'acquisition des équipements informatiques des services centraux du MINESUP.

Les montants y afférents sont de 37 190 000 (trente-sept millions cent quatre-vingt-dix mille) FCFA hors taxes et de 44 349 075 (quarante-quatre millions trois cent quarante-neuf mille soixante-quinze) FCFA toutes taxes comprises, pour un délai d'exécution de 02 (deux) mois.

A cet effet, le Directeur Général de la Société OFFICE S.A, est prié de prendre l'attache du Service des Marchés Publics de la Direction des Affaires Générales du Ministère de l'Enseignement Supérieur (Porte 1403, Immeuble Ministériel n°2), pour les modalités pratiques de signature de la lettre commande y afférente.

Par ailleurs, les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à retirer leurs soumissions dans les quinze (15) jours qui suivent la publication du présent communiqué. Passé ce délai, les offres non retirées seront détruites.

YAOUNDE le 15 Mai 2017

Le MINISTRE

FAME NDONGO Jacques

PRÉFECTURE DU MBAM ET INOUBOU

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AONO N°07 /CDPM/MI POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL DE BUREAU DU NOUVEL HOTEL DE VILLE DE BAFIA DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTREFINANCEMENT : FEICOM EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DU MBAM- ET-INOUBOU
(AUTORITÉ CONTRACTANTE)

Communiqué :

Par décision N°10/PRÉFECTURE /CCPM/MI/2022

Article 1^{er} : Le Marché objet de l'appel d'offres susvisé est attribuée au soumissionnaire ci-après:

N°	ENTREPRISE PROPOSEE	ADRESSE	MONTANT OFFRE HT(FCFA)	MONTANT OFFRE TTC(FCFA)	RABAIS	DELAIS
01	ETS MUNGO&FILS	698 89 28 49	83 857 442	100 000 000	//	02 MOIS

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept jours suivant la publication du présent communiqué au secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mbam et Inoubou pour établissement du marché y afférent .

BAFIA le 16 Novembre 2022

Le PRÉFET

MONONO ABSALOM WOLOA

COMMUNE OLANGUINA

**DECISION N° 10 /DM/MINDDEVEL/COLG/SG/ 2022 PORTANT
ATTRIBUTION LETTRE-COMMANDE N°10/LC/SG/COLANGUINA/2022 DU 05 OCTOBRE 2022 POUR LA
CONSTRUCTION D'UN DALOT SIMPLE SUR LA RIVIERE MEKI PAR NGOSSE DANS L'ARRONDISSEMENT
D'ASSAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU
CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2019 /024 du 24 décembre 2019 : portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu Le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes, Etablissements Communaux et les divers textes modificatifs subséquents ;

Vu Le Décret N° 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale d'Olanguina ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu Le décret N°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur, KIN-NOU NANA Thierry, Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba

Vu L'Arrêté n°112/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appels d'offres

Vu L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives Générales, applicable aux marchés des Travaux Publics

Vu L'arrêté N° 000199/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin du 09 février 2020 dans la Commune d'OLANGUINA, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu l'Avis à Consultation d'appel d'offre National Ouvert **N°12(1) /AONO/C.Olanguina/CIPM/2022 du 23/08/2022**

Vu le Procès-Verbal n° 0045286 du 05 octobre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Olanguina ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics formulée par la lettre n°27/CIPM/P du 04 octobre 2022

Considérant les nécessités de l'exercice ;

DECIDE



Article 1^{er} : Le Soumissionnaire de l'**ETS SOGEDICAM** est attributaire de la lettre commande pour les travaux de construction d'une bibliothèque municipale à l'école publique d'Olonguina, dans la commune d'Olonguina, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre. Pour un montant de **16 999 421 (seize millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent vingt un FCFA)**. Pour un délai d'exécution de **trois (03) mois calendaires**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera.

OLANGUINA le 5 Octobre 2022

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

DECISION N°0173/SIC/DG/2022 DU 17 NOVEMBRE 2022 PORTANT CORRECTION DES RÉOLUTIONS PORTANT AVIS CONFORME SUR LA PROPOSITION D'ATTRIBUTION ET L'AUTORISATION DE SIGNER LE MARCHÉ RELATIF À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/SIC/CIPM/2021 DU 17 SEPTEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE SÉCURISATION DE LA CITÉ SIC DE GRAND MESSA À YAOUNDÉ.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;
Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée Générale du 10 Août 2001 ;
Vu la Résolution n°06/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
Vu la Résolution n°07/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant nomination du Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
Vu la Résolution n°054/CA/SIC/2021 du 09 septembre 2021, portant régime spécifique de la commande publique applicable à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
Vu la Résolution n°068/CA/SIC/2022 du 31 décembre 2021, portant avis conforme sur la proposition d'attribution des marchés relatifs à l'Avis d' Appel d'Offres National Ouvert n°019/AONO/SIC/CIPM/2021 du 17 septembre 2021 pour les travaux de réhabilitation et de sécurisation de la cité SIC de Grand Messa à Yaoundé.
Vu la Résolution n°069/CA/SIC/2022 du 31 décembre 2021, autorisant le Directeur Général à signer les marchés relatifs à l'Avis d' Appel d'Offres National Ouvert n°019/AONO/SIC/CIPM/2021 du 17 septembre 2021 pour les travaux de réhabilitation et de sécurisation de la cité SIC de Grand Messa à Yaoundé ;
Vu la Résolution n°019/CA/SIC/2022 du 26 octobre 2022, portant corrections des résolutions Portant avis conforme sur la proposition d'attribution et l'autorisation de signer le marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°019/AONO/SIC/CIPM/2021 du 17 septembre 2021 pour les travaux de réhabilitation de la Cité SIC de Grand Messa à Yaoundé ;

DECIDE :

Article 1^{er} : PHASE 2 : EXERCICE 2022 ET SUIVANT

LOT N°4 : Travaux de réhabilitation des immeubles U, C, H et J à la Cité de SIC de Grand Messa attribué à Green Field Group BP : 35160 Yaoundé pour un montant TTC de :

En lieu et place de cent quatre-vingt-huit millions sept cent cinq mille cinq cent quatre-vingt-onze (188 705 591) FCFA pour une durée de six (06) mois ;

Lire plutôt : Deux cent trente-six-millions cent soixante-treize mille cinq cent soixante un (236 173 561) FCFA pour une durée de six (06) mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 17 Novembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 39/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 18/11/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DE DIX (10) VEHICULES POUR LA DIRECTION GENERALE ET LES SERVICES OPERATIONNELS DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
24130510.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de son plan d'actions pour l'année en cours, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert, pour l'acquisition de dix (10) véhicules, en quatre (04) lots.

2. Consistance des prestations

Les détails sont contenus dans le descriptif des fournitures.

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de l'opération à l'issue des études préalables sont :

- Lot 1 : cinquante-sept millions sept cent quatre-vingt-quinze mille sept cent cinq (57 795 705) FCFA TTC ;
- Lot 2 : Soixante millions (60 000 000) F CFA TTC ;
- Lot 3 : Cinquante millions (50 000 000) F CFA TTC ;
- Lot 4 : Cent soixante millions (160 000 000) F CFA TTC

Soit un coût prévisionnel global estimé à environ **trois cent vingt-sept millions sept cent quatre-vingt-quinze mille sept cent cinq (327 795 705) de FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les fournitures sont réparties en quatre (04) lots ainsi qu'il suit :

- **Lot N°1** : Fourniture, immatriculation y compris plaque CEMAC et transportation jusqu'à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen de deux (02) véhicules de type pick-up, modèle à double cabine, climatisé, quatre (04) portières, au moins cinq (05) places assises, boîte de vitesses manuelle ou électrique à six (06) rapports, verrouillage vitre centralisé avec lève vitre électrique ou manuelle, alimentation Diésel, puissance administrative inférieure à 15 Ch

- **Lot N°2** : Fourniture, immatriculation y compris plaque CEMAC et transportation jusqu'à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen d'un (01) véhicule de type 4 x 4 BV, climatisé, cinq (05) portes, au moins sept (07) places assises, boîte de vitesses automatique à cinq (05) rapports, puissance administrative inférieure à 15 Ch ;

- **Lot N°3** : Fourniture, immatriculation y compris plaque CEMAC et transportation jusqu'à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen de deux (02) véhicules de type berline, climatisées, cinq (05) places assises, au moins quatre (04) portières, boîte de vitesses manuelle à six (06) rapports et alimentation essence, puissance administrative inférieure à 15 Ch ;

- **Lot N°4** : Fourniture, immatriculation y compris plaque CEMAC et transportation jusqu'à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen de cinq (05) véhicules de type 2.0L AT 4x2, climatisées, cinq (05) places assises, cinq (05) portières, boîte de vitesses automatique et alimentation essence, puissance administrative inférieure à 15 Ch.

5. Participation et origine

Les prestations consistent en la fourniture de dix (10) véhicules à la société Aéroports Du Cameroun S.A. La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises ayant leurs sièges sociaux au Cameroun et spécialisées dans la vente de véhicules automobiles.

6. Financement

Les fournitures objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2022, ligne **24130510**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, aux heures ouvrables, auprès du Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, **porte 0104**, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, porte 0104, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. : 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150.000) FCFA**, dans le compte d'affectation spéciale intitulé « CAS-ARMP » ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolawa, Bamenda, N'Gaoundéré, Garoua et Maroua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, porte 0104, au plus tard le **19/12/2022 à 12 heures**.

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à 13 heures.

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 39/AONO/ADC/CIPM/2022 DU 18/11/2022 RELATIF A LA FOURNITURE DE VEHICULES AUTOMOBILES
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement''**

10. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures est de **deux (02) mois**. Toutefois, un soumissionnaire peut proposer un délai inférieur à celui fixé par l'appel d'offres.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant de :

Lot 1 Un million (1 000 000) FCFA

Lot 2 : Un million (1 000 000) de F CFA ;

Lot 3 : Un million (1 000 000) de F CFA ;

Lot 4 : Deux millions (2 000 000) de F CFA ;

Les Cautionnements provisoires sont valables pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **19/12/2022** à **13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, siégeant en séance publique dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen, **porte 1102-386**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne **dûment mandatée** de leur choix et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après.

Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet ou présence d'au moins une pièce administrative non conforme (confère RPAO, Enveloppe A) ;

1. Dossier financier incomplet ou non conforme (confère RPAO, Enveloppe C) ;
2. Un nombre de oui inférieur à **dix (10) sur quatorze(14)** pour la notation des critères essentiels
3. Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
4. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP (à joindre dans le dossier administratif) ;

5. Absence de renseignement d'un prix unitaire quantifié ;
6. Refus du soumissionnaire d'accepter les corrections des erreurs arithmétiques de son offre financière ;
7. Non-conformité à au moins une des spécifications techniques majeures (moteur, dimension, nombre de places)

Spécifications techniques majeures	Lot 1	Lot 2	Lot 3	Lot 4
------------------------------------	-------	-------	-------	-------

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

NB : Un soumissionnaire peut être attributaire d'un ou plusieurs lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60) jours** à partir de la date limite du dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Sous-Direction des Approvisionnements de la société Aéroports Du Cameroun S.A, sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, porte 0103, poste 330.**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;**
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82 ;**
- Numéro vert CONAC : **1517.**

YAOUNDE le 14 Novembre 2022

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU THOMAS

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

COMMUNIQUE N° 022 C/CRA/SG/2022 DU 18 NOV 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE N° 22 & 23/LC/CRA/SG/2022 DU SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/DAO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 19.09.2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE ASSURANCE MALADIE POUR L'EXECUTIF, LES MEMBRES DU BUREAU ET LE PERSONNEL ADMINISTRATIF (LOT 1). L'ORGANE DELIBERANT (LOT 2).FINANCEMENT : BIP/CRA 2022 (IMPUTATION 220-100).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua (Maître d'Ouvrage),
communiqué**

Par décision N° 022/C/CRA/SG/2022 du la société ci-après a été déclarée adjudicataire la Lettre Commande relative à l'appel d'offres national ouvert susvisé ainsi qu'il suit :

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	Délai	ADJUDICATAIRE
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE ASSURANCE MALADIE POUR L'EXECUTIF, LES MEMBRES DU BUREAU ET LE PERSONNEL ADMINISTRATIF (LOT1)	28 013 773	DOUZE (12) MOIS	SOCIETE AFRICAINE D'ASSURANCE ET DE RESSURANCES (SAAR ASSURANCES)
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE ASSURANCE MALADIE POUR L'ORGANE DELIBERANT LOT 2	18 210 595		B.P : 904 à GAROUA, Tel: 696 089 840

L'entreprise concernée est appelée à bien vouloir prendre attache avec les services techniques du Conseil Régional pour la suite de la procédure.

NGAOUNDERE le 18 Novembre 2022

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/SIC/CIPM/2022 DU 21 NOVEMBRE 2022
POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SIC A LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME DE MANAGEMENT
ENVIRONNEMENTAL ISO 14001 VERSION 2015**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
21 93 10 21

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de La Société Immobilière du Cameroun (SIC) dans le cadre de l'implémentation de la politique de gestion de l'environnement à la SIC lance un Appel d'Offres National ouvert pour le recrutement des Cabinets ou groupement de cabinets chargé d'accompagner la SIC à la mise en place du Système de Management Environnemental ISO 14001 version 2015 sur les sites de la Direction Générale et les Délégations régionales de Yaoundé et Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objets du présent appel d'offres comprennent les missions suivantes

Mission 1. Analyse environnementale et conception du Plan d'actions de mise en conformité du Système de Management Environnemental ;

Mission 2. Mise en œuvre et Suivi/Evaluation du Plan d'actions du SME à la Direction Générale et les Délégations régionales de Yaoundé et Douala ;

Mission 3. Préparation à la certification du Système de management environnemental ISO 14001V2015

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la réalisation des prestations est de **TTC cinquante Millions (50 000 000) FCFA.**

4. Allotissement

Les prestations se constituent en **un seul lot.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux bureaux d'études techniques de droit Camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine :

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget SIC Exercice 2022 et suivants, **Ligne n° 21 93 10 21**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent Appel d'Offres, à la Cellule des Marchés, sise Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) B.P. 387 Yaoundé, Téléphone : 222 23 01 59, Fax: 222 22 51 19 web site : www.sic.cm, E-mail : info@sic.cm, face immeuble T.BELLA au Quartier Hippodrome à Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré, à la Cellule des Marchés de la SIC, sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) B.P. 387 Yaoundé, Téléphone : 222 23 01 59, Fax: 222 22 51 19 web site : www.sic.cm, E-mail : info@sic.cm, face immeuble T.BELLA au Quartier Hippodrome à Yaoundé, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **Soixante-quinze mille (75 000) FCFA** dans le compte CAS ARMP/BICEC.

9. Remises des offres

Les Offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels. Elles devront être scellées et cachetées, et déposées contre décharge dans le registre de l'ARMP prévu à cet effet à la Cellule des Marchés sus énoncée **au plus tard le 21 Décembre 2022 à 13 heures précises**, heure locale, et devront porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AONO/SIC/CIPM/2022 DU 21 NOVEMBRE 2022
POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE LA SIC A LA MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME DE MANAGEMENT
ENVIRONNEMENTAL ISO 14001 VERSION 2015.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **vingt-quatre (24) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la **Pièce N° 12** du Dossier Consultation, précisant le montant d'un million (**1 000 000**) de francs CFA et valable pendant cent-vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des Offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux descriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du Dossier Administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des Offres Administratives et Techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celles des Offres financières des Soumissionnaires ayant obtenu la Note Technique minimale.

L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu le 21 Décembre 2022 à 14 heures précises, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SIC dans la Salle de Conférences de la SIC, sise à la Direction Générale de la Société Immobilière du Cameroun (SIC), B.P. 387 Yaoundé, Téléphone : 222 23 01 59, Fax: 222 22 51 19 web site : www.sic.cm, E-mail : info@sic.cm, face immeuble T.BELLA au Quartier Hippodrome à Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

La séance d'ouverture doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des Offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

Celles des Offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les Soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de quatre-vingt (80) points sur cent (100).

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués en deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

Dossier Administratif incomplet (absence d'une pièce requise) ;

Non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;

Absence de Caution de soumission ;

Fausse déclarations ou pièces falsifiées.

Note technique inférieure à quatre-vingt (80) points sur cent (100) ;

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

Présence d'une information de l'offre financière dans le dossier administratif ou technique.

Les critères essentiels

Ces critères sont :

N° d'Ordre	Critères	Note (en points)
1	Capacité financière	3 points
2	Référence pour les missions similaires ; joindre les contrats (première et dernière page), Attestation de référence et Attestation de bonne fin.	35 points
3	Compréhension des termes de référence	10 points
4	Méthodologie et planning d'exécution de la Mission	10 points
5	Expérience et qualification du personnel clé affecté à la mission	30 points
6	Matériel et équipement	10 points

7	Présentation générale de l'offre	2 points
	Total	100 points

Ces critères sont détaillés par des sous critères dans le RPAO. La note technique minimale requise pour l'ouverture des propositions financières est fixée à **80/100 points**.

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection **qualité-coût** (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note finale **N** sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après :

La note financière **NF** est obtenue de la façon suivante :

Soit **Fm** : le montant de la proposition la Moins-disante, sa note financière finale sera prise égale à 100 points.

Les notes des autres soumissionnaires seront calculées, à partir de la note financière et de la proposition la moins-disante, par la formule :

Fm est égal à la proposition financière la moins-disante

F le montant de la proposition considérée.

Le Soumissionnaire ayant la note finale la plus élevée, sera déclaré **adjudicataire du Marché**.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché, au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financière requise pour exécuter le Marché de façon satisfaisante, et dont la note finale est celle la plus élevée.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant cent-vingt (120) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés ou à la Direction des Programmes et Projets (DPP), sise à la Direction Générale de la SIC B.P. 387 Yaoundé, Téléphone : 222 23 01 59, Télécopie : 222 22 51 19 face immeuble T. BELLA au Quartier Hippodrome à Yaoundé. Web site : www.sic.cm, E-mail : info@sic.cm, face immeuble T. BELLA au Quartier Hippodrome à Yaoundé.

YAOUNDE le 21 Novembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

CONSEIL REGIONAL DU SUD

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE L'APPEL D'OFFRES N°00008/AONO/RS/CRS/CIPM/2022/17 NOV 2022 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DANS CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DE LA REGION DU SUD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget Conseil Régional du Sud (Volet Santé) pour le compte de l'exercice 2022, le Président du Conseil Régional du Sud, Maître d'Ouvrage lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'URGENCE pour l'équipement en matériel médical dans certaines formations sanitaires de la région du sud et réparti en deux lots ainsi qu'il suit :

- Lot N°1 : CSI

- Lot N°2 : CMA et un HD

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel et le montant de la caution sont contenus dans le tableau ci-dessus

Lots	Désignation	Caution	Montant
1	Lot N°1	95000000	95000000000
2	Lot N°2	120000000	120000000000

3. Allotissement

- Lot N°1 : CSI

- Lot N°2 : CMA et un HD

4. Participation et origine

La participation à cet Avis d'Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises.

5. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du Conseil Régional du Sud (Volet Santé) pour le compte de l'exercice 2022.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général du Conseil Régional du Sud dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général du Conseil Régional du Sud dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **75 000 (Soixante-quinze mille) francs CFA**, payable au bureau des régies financières auprès de la Conseil Régional du Sud et représentant les frais d'achat de l'Avis d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées c c n telles, devra parvenir au secrétariat général du Conseil Régional du Sud contre récépissé, **au plus le 14/12/2022 à 12 Heures** devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE L'APPEL D'OFFRES N°00008/AONO/RS/CRS/CIPM/2022/17 NOV 2022
RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIE
MEDICAL DANS CERTAINES FORMATIONS SANITAIRES DE LA REGION DU SUD**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

Sous peine de rejet, la Caution de soumission doit être impérativement produite en originale, les autres pièces en originaux ou copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes modèles.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de la livraison desdites fournitures prévu par le Maître d'Ouvrage est de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.

10. Cautionnement Provisoire

Le soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans à la fin, d'un montant de 750 000 (Sept cent cinquante mille) pour le lot N°1 et 1 200 000 (un million deux cent mille) pour le lot 2 et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Conseil Régional du Sud en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heure suivante **le 14/12/2022 à 13 Heures dans la Salle du Conseil Régional du Sud.**

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances;
2. L'absence d'un prix unitaire quantifié;
3. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
4. L'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 heures

Critères essentiels

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- 1 Présentation générale ;
- 2 Expérience de l'entreprise;
- 3 Moyens logistiques de l'entreprise,
- 4 Méthodologie d'exécution ;
- 5 Organisation et déroulement de la livraison ;

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à l'Avis d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général du Conseil Régional de la Région Sud dès publication du présent Avis. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 677 88 88 36/ 690 08 33 46/)

EBOLOWA le 17 Novembre 2022

Le PRÉSIDENT

MVE ELEMVA Emmanuelle

COMMUNE DE MVANGAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/PU/C?MVGN/CIPM/2022 DU 09/11/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE GESTION DES DECHETS (PCGD) DE LA COMMUNE DE MVANGAN

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des transferts fiscaux de deuxième génération aux Communes (droits d'assise), la Commune de Mvangan a bénéficiée d'un financement dont l'utilisation est encadrée par les directives de la Lettre N°827/E2/L/MINDUH/SG/DOU/SDAD/SA/CA du 09 Mars 2021 rappelant aux Collectivités Territoriales Décentralisées de la nécessité d'élaborer les Plans Communaux ou intercommunaux de Gestion des Déchets (PCGD) ménagers et assimilés, en liaison avec les Services Déconcentrés de l'Etat tel que prévu à l'article 4 (2) du Décret n°2012/2809/PM du 26 Septembre 2012 fixant les conditions de tri, de collecte, de transport, de récupération, de recyclage, de traitement et d'élimination finale des déchets .

Lesdits plans doivent définir les opérations de tri, de pré-collecte, collecte, de transport, de mise en décharge, de traitement, de valorisation et d'élimination finale des déchets.

Y faisant suite, le Maire de la Commune de Mvangan, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en vue de la réalisation de l'opération sus indiquée.

2. Consistance des prestations

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont encadrées par le Décret n°2012/2809/PM du 26 Septembre 2012 et reposent sur les deux (02) missions ci-après (confère Termes de Références joint en annexe).

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la Commune de Mvangan, pour un coût prévisionnel de 13 219 306 (Treize millions deux cent dix-neuf mille trois cent six) FCFA Toutes Taxes Comprises

4. Allotissement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres sont en un seul lot.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la Commune de Mvangan, pour un coût prévisionnel de 13 219 306 (Treize millions deux cent dix-neuf mille trois cent six) FCFA Toutes Taxes Comprises

6. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent Avis, le dossier est obtenu à la Commune de Mvangan au secrétariat général, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **25 000 Francs CFA** payable à la Recette Municipale de Mvangan au titre des frais de dossier.

7. Remises des offres

Les Offres rédigées en Français ou en Anglais, en sept(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront parvenir sous plis fermés contre un récépissé dûment signé à la Mairie de Mvangan, **au plus tard le 02/12/2022 à 14heures 00**, heure locale. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012A0NO/PU/C? MVGN/CIPM/2022 DU 09/11/2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE L'ELABORATION DU PLAN COMMUNAL DE GESTION DES DECHETS (PCGD) DE LA COMMUNE DE MVANGAN

FINANCEMENT : Budget Commune de Mvangan-Exercice 2022.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution de l'intervention ne devrait pas excéder trois mois (03) pour l'ensemble des étapes.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, d'un montant de deux cent soixante six mille (266 000) Francs CFA.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois. Il sera libéré d'office après la publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas et suivant les prescriptions du Règlement Particulier du présent Appel d'Offres. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

Elle se fera en deux temps ainsi qu'il suit:

- L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura **lieu le 02/12/2022 partir de 15 heures 00** , heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mvanga n.
- L'ouverture des offres financières sera faite au terme de l'analyse des offres techniques pour les soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 80 (70/80).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet ou pièce non-conforme aux prescriptions du DAO 48 heures après l'ouverture ;
- b) Absence de la caution de soumission ;
- c) Non justification du diplôme requis pour le personnel clé ;
- d) Non justification du diplôme requis pour le personnel à temps partiel ;
- e) Fausse déclaration, pièces falsifiées ou non authentiques;
- f) Omission d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE;
- g) N'avoir pas obtenu au moins 70/80 de oui à l'issu de l'annotation technique

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques sera faite suivant les critères essentiels ci-après définis :

1. A. Organisation/présentation Offres (5 points)
2. B. Présentation de la structure (son responsable, le personnel, l'expérience du consultant, l'organigramme de la structure) (15 points)
3. C. Moyens techniques et matériels (25 points)
4. D. Méthodologie d'exécution/planning des prestations-clauses techniques (30 points)
5. E. Capacité financière (5 points)

13. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité — coût (mieux disant) conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

La note finale N sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule ci-après:

$N = 70 \times \text{Note technique (Nt)} + 10 \times \text{Note financière (Nf)}$

80

La note financière (Nf) est obtenue de la façon suivante:

Soit F_m le montant de la proposition la moins disante, sa note financière sera prise égale à 80 points. Les notes des autres soumissionnaires calculées à partir de la note financière de la proposition la moins disante sera obtenue par la formule:

$N_f = 80 \times F_m$

F

F_m — le montant de la proposition la moins disante

F le montant de la proposition considérée

Le soumissionnaire présentant la note finale la plus élevée sera déclaré adjudicataire du contrat.

14. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires relatives au présent Appel d'Offres sont obtenues au Secrétariat Général de la Mairie de Mvangan.

MVANGANE le 9 Novembre 2022

Le MAIRE

MINSILI EBA Thomas

COMMUNE DE PENJA

N°08/AONO/C/PJA/CIPM/2022 DU 08 NOV 2022 RELATIVE A L'ACHAT D'UN (01) CAMION BENNE 10 ROUES 20 TONNES 'EN OCCASION AU PROFIT DE LA COMMUNE DEPENJA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NP
IMPUTATION
NP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du BIP, le Maire de la Commune de Penja, Autorite Contractante, lance une Demande de Cotation pour Relative a l'achat d'un (01) camion benne 10 roues 20 tonnes en occasion au profit de la Commune de Penja, Departement du Moungo, Region du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la presente Demande de Cotation consiste en l'achat d'un (01) camion benne 10 roues 20 tonnes en occasion au profit de la Commune de Penja, tel que precise dans les specifications techniques,

3. Cout Prévisionnel

Le cout previsionnel de l'operation est de 60 000 000 FCFA (Soixante millions) F.CFA

4. Allotissement

lot unique

5. Participation et origine

La participation au present Avis de Demande de Cotation est ouverte a toute Entreprise de droit camerounais, justifiant des capacites techniques et financieres requises et disposant d'un agrement de livraison des produits medicaux et pharmaceutiques pour la bonne realisation des prestations qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les prestations de la presente Demande de Cotation sont financees par le BIP MINDDEVEL 2022 en ressources transferees a la Commune de Penja, suivant le tableau ci-apres :

N°	Nature de la Prestation	Montant Previsionnel
Unique	Achat d'un (01) camion benne 10 roues 20 tonnes en occasion au profit de la Commune de Penja	60 000 000 (Soixante millions)

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut etre consulte des publication du present avis a la Commune de Penja, aux heures ouvrables.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Penja, Maître d'Ouvrage, des présentation de (l'Original de la quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Penja d'une somme non re 000) francs CFA, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offre et ne devra comporter aucun remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale photocopie de la quittance.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, à la Commune de Penja, au heures (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

AVIS DE DEMANDE DE COTATION

**N°08/ AONO /C/PJA/CIPM/2022 DU 08 NOV 2022 RELATIVE A L'ACHAT D'UN (01) CAMION BENNE 10 ROUES 20 EN COMMUNE DE PENJA,
DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. Financement : BIP MINDDEVEL 20
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Demande de Cotation calendaires

11. Cautionnement Provisoire

Caution de soumission d'UN MILLION DEUX CENT MILLE (1 200 000) FRANCS CFA, établie selon le modèle indiqué de bancaire de premier ordre agréé par le ministère en charge des finances, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copie autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.

Files devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies post de l'Avis d'Appel d'Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente DAO sera déclarée irrecevable, notamment, (l'absence de la caution bancaire de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu **précisés**, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Penja, dans la salle des actes de la Commune de Penja. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix connaissance parfaite de ses offres.

14. Critères d'évaluation

Principaux criteres eliminatoires :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence dans un delà de 48 heures apres le depot des offres, d'au moins une des pieces du dossier administratif a l'exception ;
- Non-conformite dans un delai de 48 heures apres le depot des offres, d'au moins une des pieces du dossier administratif ;
- Usage de faux documents ou de documents scannes ;
- Omission d'un prix quantifie du devis estimatif ;
- Absence d'une piece de l'offre financiere ;
- Faire partie de la liste des entreprises interdites de la commande publique par le Ministere des Marches Publics.

Principaux criteres de qualification

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non):

- References de l'Entreprise ;
- Caracteristiques techniques
- Proposition technique et planning de livraison
- Delà de livraison ;
- Presentation generale de l'Offre ;
- Preuves d'acceptation des clauses a caractere administratif et technique.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 80% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procedure et verront leur Offre financiere

15. Attribution

Il sera considers les montants toutes taxes comprises a l'issue de revaluation de l'offre financiere, la Lettre Commande remplissant les capacité techniques et administratives requises et dont l'offre financiere evaluee est la moins disante apres correction

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engages par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours partir de la date limite fixee pour la remise

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complementaires peuvent etre obtenus aux heures ouvrables au Secretariat General de la Commune de Yaounde au 43 26/ 658 61 57 95.

Additif a l'Avis de consultation

Le Maitre d'Ouvrage ou l'Autorite Contractante se reserve le droit d'annuler ou de modifier le present Dossier d'Appel d'Offres suite a une demande d'eclaircissements d'un soumissionnaire relevant un manquement au Dossier d'Appel d'Offres.

Numeros verts

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance dans le Systeme des Marches Publics au Cameroun, des numeros verts (A) sont utilises a toutes fins utiles.

Il s'agit en effet de denoncer tout acte de corruption en appelant ou en envoyant gratuitement un SMS a l'un des numeros ci-apres

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 15314/AONO/CAA/CIPM/2022 DU 16 NOVEMBRE 2022
POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT EN CHARGE DE LA FOURNITURE DES LICENCES ET LA
MAINTENANCE DU LOGICIEL M-FILES A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT FINANCEMENT :
BUDGET CAA-EXERCICES 2022, 2023 ET 2024**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) lance un Appel d'Offres National Restreint pour le Recrutement d'un Consultant en charge de la fourniture des licences et la maintenance applicative du Système de Gestion Electronique de documents et d'Archivage Numérique M-Files à la CAA.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- ü La fourniture et le renouvellement du support M-Files et des licences utilisateur auprès de l'éditeur ;
- ü La correction des bugs et des éventuelles anomalies dans l'optique de préserver les acquis ;
- ü L'amélioration des configurations et des fonctionnalités existantes ;
- ü Le développement ou l'intégration de nouvelles fonctionnalités spécifiques nés des cas pratiques ou des contraintes techniques ;
- ü Le transfert des compétences, par le recyclage des utilisateurs et des administrateurs, dans le but de développer une expertise réelle au sein de la CAA ;
- ü L'expertise et conseil en vue d'optimiser l'exploitation du logiciel.

Les spécifications techniques de ces prestations sont détaillées dans la pièce N°5 (termes de référence) du présent DAO.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation pour les trois années est de soixante-quinze millions (75 000 000) FCFA, réparti comme suit sur les trois tranches :

- 1ère tranche ferme de 12 mois, Exercice 2022 : 25 000 000 FCFA ;
- 1ère tranche conditionnelle de 12 mois, Exercice 2023 : 25 000 000 FCFA ;
- 2ème tranche conditionnelle de 12 mois, Exercice 2024 : 25 000 000 FCFA.

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux cabinets de consultants de droit camerounais :

- Disposant de bonnes connaissances dans l'intégration, le développement et la maintenance des systèmes de GED ;
- Disposant d'une autorisation de l'Editeur M-Files en cours de validité ;
- Disposant d'un personnel expérimenté dans la maîtrise du logiciel M-Files.

MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est : **exclusivement en ligne.**

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de fonctionnement de la CAA des exercices 2022, 2023 et 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire **213 000 100 « BREVETS, CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES »**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier du présent Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés (SM) de la CAA situé au niveau – 1, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, Tel : 222 22 22 26/ 222 22 01 87, dès publication du présent avis ou dans le site www.caa.cm.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu Service des Marchés (SM) de la CAA situé au niveau – 1, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, Tel :222 22 22 26/222 22 01 87, sur présentation d'un reçu de versement en espèces d'une somme non remboursable de : FCFA 65 000 (soixante-cinq mille), dans le compte N° 33 59 88 60001-94 ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la BICEC. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone, email).

9. Remises des offres

Soumission en ligne

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le **30 Décembre 2022** à 14 heures précises, heure locale, à l'adresse www.marchespublics.cm. Une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD, ...) sera déposée sous pli fermé au Service des Marchés de la CAA sise au niveau -1, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, avec la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 15314/AONO/CAA/CIPM/2022 DU 16 Novembre 2022

POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN CHARGE DE LA FOURNITURE DES LICENCES ET LA MAINTENANCE DU LOGICIEL M-FILES A LA CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La période d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **36 mois**, répartis comme suit :

Année	ACTIVITÉS
1 ^{ère} tranche ferme : 12 mois ; 2022	Acquisition de trente (30) licences M-Files TEAM renouvellement du support M-Files Recyclage des utilisateurs Formateurs Recyclage des ADMINISTRATEURS IT maintenance corrective Garantie, assistance et support technique

1 ^{ère} tranche conditionnelle de 12 mois ; 2023	Acquisition de trente (30) licences M-Files TEAM renouvellement du support M-Files Recyclage des utilisateurs Formateurs Recyclage des ADMINISTRATEURS IT maintenance corrective Garantie, assistance et support technique
2 ^{ème} tranche conditionnelle de 12 mois. 2024	Acquisition de trente (30) licences M-Files TEAM Recyclage des utilisateurs Formateurs Recyclage des ADMINISTRATEURS IT maintenance corrective Garantie, assistance et support technique transfert des compétences des administrateurs IT Garantie, assistance et support technique

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **FCFA 1 500 000 (un million cinq cent mille)**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou organisme de premier ordre agréé par le Ministre chargé des finances entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en deux (02) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAA (CIPM-CAA) siégeant dans sa salle de conférences sise au 5^{ème} étage immeuble CAA, le **30 Décembre 2022** à 15 heures, heure locale, en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

La seconde phase, à savoir l'ouverture des offres financières des soumissionnaires qualifiés, aura lieu à une date ultérieure.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou falsification des Pièces ;
- Absence de l'autorisation de l'Editeur de M-FILES en cours de validité;

- Score technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- Non-respect du format : format PDF pour les documents textuels et JPEG pour les images.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant un système de notation à points basé sur les critères essentiels de qualification ci-dessous :

N°	CRITÈRES	NOTE
1	Presentation de l'offre	05
2	Références du soumissionnaire	20
3	Qualification et Expérience du personnel	35
4	Organisation et méthodologie d'exécution de la mission	30
5	Logistique de réalisation de la mission	10
TOTAL		100

Seuls les Soumissionnaires qui auront obtenu le score technique minimum ST de **80 points** sur l'ensemble des critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse financière.

MÉTHODES DE SÉLECTION DU CONSULTANT

Le consultant sera choisi par la méthode de Sélection « **Fondée sur la Qualité et le Coût** ». La note globale sera calculée par la combinaison pondérée des scores techniques et financiers suivant la formule ci-après :

Les poids respectifs attribués aux Propositions technique (**T**) et financière (**P**) sont :

T =70% et **P =30 %**

La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

Sf = 100 x Fm / F, (**Sf** étant le score financier, **Fm** le montant de la proposition la moins disante et **F** le montant de la proposition considérée).

La Note globale (**N**) sera calculée ainsi :

N=St x 70% + Sf x 30% ((Sf) = Score financier et (St) = Score technique).

Le soumissionnaire ayant obtenu la note globale la plus élevée sera attributaire du marché.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire présentant une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre aura été évaluée la mieux disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt dix(90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales/ Service des Marchés situé au niveau – 1, porte S1.08 de l'immeuble siège CAA, boulevard du 20 Mai Yaoundé. **BP. : 7167 Yaoundé. Tél.** 00237 222 22 22 26 / 00237 222 22 01 87.**E-mail** : caa@caa.cm

DÉNONCIATIONS

Bien vouloir dénoncer tout acte de corruption en appelant la CONAC au numéro vert 1517.

YAOUNDE le 16 Novembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EVINA OBAM Richard

CAISSE AUTONOME D'AMORTISSEMENT

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°15317 /AONO/CAA/CIPM/2022 DU 16 NOVEMBRE 2022
POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE EN VUE DE LA SURVEILLANCE DE
L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAA ET DES DOMICILES DE CERTAINS RESPONSABLES FINANCEMENT :
BUDGET CAA, EXERCICES 2023 ET 2024**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) lance pour le compte de son organisme, un Appel d'offres National Ouvert en vue du recrutement d'une société de gardiennage pour la surveillance de l'immeuble siège de la CAA et des domiciles de certains responsables.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, consistent à :

- Ouvrir et fermer les portails ;
- Accueillir, contrôler et filtrer les visiteurs et les fournisseurs ;
- Contrôler les véhicules, les personnes et les matériels entrant et sortant de l'enceinte des locaux ;
- Surveiller les installations et leurs abords 24/24 et 7/7 ;
- Tenir à jour les documents de suivi des activités et incidents ;
- Appliquer les consignes particulières inhérentes à chaque site ;
- Appliquer les procédures en vigueur, en cas d'incident ;

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation objet de la présente demande de cotation s'élève à quatre-vingt-dix millions (90 000 000) Francs CFA TTC.

- tranche ferme de 12 mois, Exercice 2023 : 45 000 000 Francs CFA ;
- tranche conditionnelle de 12 mois, Exercice 2024 : 45 000 000 Francs CFA.

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres se feront en un lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée en matière de sécurité de personnes et des biens.

MODE DE SOUMISSION :

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est : *exclusivement en ligne.*

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de fonctionnement de la CAA pour les exercices 2023 et 2024 sur la ligne d'imputation budgétaire **632 830 100** « *GARDIENNAGE & SECURITE* ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier du présent Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés (SM) de la CAA situé au premier sous-sol, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, Tel : 222 22 22 26 / 222 22 01 87, dès publication du présent avis ou dans les sites www.armp.cm ; www.marchespublics.cm et www.caa.cm.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés (SM) de la CAA, situé au premier sous-sol de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, Tel : 222 22 22 26 / 222 22 01 87, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt-cinq mille (85 000) Francs CFA**, payable dans le compte **N° 33 59 88 60001-94** ouvert au nom de l'ARMP dans les livres des différentes agences de la **BICEC**. Ce reçu devra identifier le prestataire devant participer à l'Appel d'Offres et la copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra faire l'objet d'une soumission en ligne au plus tard le **29 Décembre 2022** à 14 heures précises, heure locale, à l'adresse **www.marchespublics.cm**. Dans les mêmes délais, une copie de sauvegarde dudit dossier sur support électronique (USB, CD, ...) sera déposée sous pli fermé au Service des Marchés de la CAA sise au premier sous-sol, porte S1.08 de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, avec la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°15317 /AONO/CAA/CIPM/2022 DU 16 Novembre 2022

POUR LE RECRUTEMENT D'UNE SOCIÉTÉ DE GARDIENNAGE EN VUE DE LA SURVEILLANCE DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA CAA ET DES DOMICILES DE CERTAINS RESPONSABLES « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La période d'exécution prévue par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **vingt-quatre (24) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO d'un montant de **Un million huit cent mille (1 800 000) F CFA**. Cette caution est valable pendant trente (30) jours à compter de la date limite fixée pour le dépôt des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées dans le RPAO devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature du dossier d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou organisme financier de premier ordre agréé par le Ministre chargé des finances entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAA (CIPM-CAA) siégeant dans la salle de réunion sise au 5ème étage de son immeuble siège, boulevard du 20 Mai Yaoundé, le **29 Décembre 2022** à 15 heures, heure locale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) Absence d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère des Finances ;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) Absence de l'agrément délivré par l'autorité compétente
- d) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative après 48 heures à compter de la date d'ouverture des plis,
- e) Absence de lettre d'engagement attestant de la moralité et des aptitudes physiques du personnel opérationnel proposé, signé par le prestataire ;
- f) Non production des contrats de travail pour le personnel d'encadrement et des extraits de casier judiciaire ;
- g) Note technique inférieure à 83% de « Oui » sur l'ensemble des critères essentiels.

CRITERES ESSENTIELS

Les offres techniques seront évaluées selon le mode de notation binaire suivant les critères ci-dessous,

	OUI	NON
CRITERES		
I. PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE		
II. RÉFÉRENCE DU SOUMISSIONNAIRE DANS LE DOMAINE SIMILAIRE (SSIMILAIRES)		
III. QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE DU PERSONNEL D'ENCADREMENT		
IV. QUALITATIONS ET EXPERIENCE DU PERSONNEL OPERATIONNEL		
V. CAPACITE FINANCIERE		
VI. MOYENS LOGISTIQUES		
VII. PREUVES D'ACCEPTATION DU CONTRAT		
TOTAL		

Seuls les Soumissionnaires qui auront obtenu le score technique minimum de 85% de « Oui » sur l'ensemble des critères essentiels seront jugés techniquement qualifiés et admis à l'analyse des offres financières.

MODE DE SELECTION

Le prestataire sera choisi par la méthode de sélection basée sur **le coût**, conformément aux procédures décrites dans le DAO.

15. Attribution

Le Directeur Général de la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA), Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour toute information complémentaire relative au présent Appel d'Offres, les soumissionnaires peuvent s'adresser au Service des Marchés situé au premier sous-sol, porte S1.08 de l'immeuble siège CAA, boulevard du 20 Mai Yaoundé. BP. : 7167 Yaoundé. Tél. 237 222 22 22 26 / 237 222 22 01.

DENONCIATIONS :

Bien vouloir dénoncer tout acte de corruption en appelant la CONAC au numéro vert 1517.

YAOUNDE le 16 Novembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

EVINA OBAM Richard

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°010/AONO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2022 DU 17/11/2022, POUR LA SURVEILLANCE ET LA
SÉCURISATION DES PERSONNES ET DES BIENS DE L'AER, POUR L'EXERCICE 2023.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur général de l'AER lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la surveillance et la sécurisation des personnes et des biens de l'AER pour le compte de l'exercice 2023.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres portent sur la surveillance et la sécurisation des locaux de l'AER pour le compte de l'exercice 2023 telles que décrites dans les termes de référence contenus dans le présent Dossier d'Appel d'Offres.

Les prestations seront réparties ainsi qui suit :

- Immeuble siège de l'AER sis au Quartier Bastos (lieu-dit ambassade d'Italie) à Yaoundé ;
- Résidence du Président du Conseil d'Administration sise à Emana ;
- Résidence du Directeur Général sise à Ngouso, derrière Pharmacie Bleue à Yaoundé ;
- Résidence du Directeur Général Adjoint sis à Mimboman à Yaoundé ;
- Locaux AER sis au quartier Bastos (Dragage, 2^e entrée SHN) à Yaoundé (PERACE) ;
- Locaux AER Magasin (Huawei) sis au quartier Nkoabang à Yaoundé ;
- Locaux AER Magasin (Huawei) à Ngaoundéré ;
- Antenne AER du Nord-Ouest à Bamenda (Foncha Street) ;
- Antenne AER du Littoral et du Sud – Ouest ;
- Antenne AER du Nord à Garoua (Marouaré).

3. Cout Prévisionnel

:Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quarante-six millions (46 000 000)** de francs CFA.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux sociétés de droit camerounais, spécialisées dans la surveillance et la sécurité des locaux, agréé par l'autorité compétente.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement de l'AER, exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Administrative et des Ressources Humaines / Service des Marchés à l'Immeuble siège de l'AER sis au quartier Nylon-Bastos à Yaoundé, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Administrative et des Ressources Humaines / Service des Marchés à l'immeuble siège de l'AER, sis au quartier Nylon-Bastos à Yaoundé, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **cinquante - huit mille (58 000)** francs CFA dans le Compte d'Affectation Spécial (CAS) ARMP **N°335988** ouvert auprès de la BICEC. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous plis scellés, au Service des Marchés de l'AER, sis au quartier Nylon Bastos, à Yaoundé, au plus tard le **14/12/2022 à 14 heures précises**, et devra porter la mention suivante : **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/AER/DG/DARH/ CIPM/2023 du 17/11/2022, pour la surveillance et la sécurisation des personnes et des biens de l'AER, pour l'exercice 2023. "A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**.

10. Delai de Livraison

Les prestations sus évoquées s'effectueront du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023, soit douze (12) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **neuf cent vingt mille (920 000)** francs CFA, établie par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

La date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à celle du lancement du présent Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du RPAO.

La date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à celle de lancement de la consultation.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des dossiers administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **17/11/2022** dans la salle de conférences de l'AER à **15 heures précises**, par la CIPM-AER, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet, 48 heures après l'ouverture des plis
- Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'agrément délivré par l'autorité compétente ;
- Note technique inférieure à **75% ou 18/24 de oui**.

Critères essentiels

- Présentation générale de l'offre ;
- Références professionnelles (réalisations similaires accompagnées de justificatifs) ;
- Moyens humains (effectifs, qualifications, expérience du personnel employé, etc.) ;
- Moyens logistiques et méthodes ;
- Représentativité et organisation du travail.

Méthode de sélection

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection du moins-disant, conformément aux procédures décrites dans le présent Appel d'Offres et le Code des Marchés Publics.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire présentant une offre remplissant les critères de qualifications techniques et financiers requis et dont l'offre est évaluée la moins-disant.

16. Durée Validité des Offres

limite de remise Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Administrative et des ressources Humaines / Service des Marchés à l'immeuble siège de l'AER, sis au quartier Nylon-Bastos à Yaoundé, BP 30704, Tél : 222 21 23 84/85, Fax : 222 21 23 81.

YAOUNDE le 17 Novembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOUSSA OUSMANOU

MINISTERE DES FINANCES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00049/AONR/MINFI/CIPM/2022 DU 14 NOVEMBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU SUIVI INDEPENDANT DU C2D PAR LA SOCIETE CIVILE

FINANCEMENT

BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE (BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Finances lance pour le compte de son département ministériel un Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un auditeur indépendant en vue de mener un audit comptable et financier du suivi indépendant du C2D par la Société Civile, sur financement de la Convention CCM 3013 01 E, relative au pilotage du C2D, ligne « Audits Supervision, Consultants ».

2. Consistance des prestations

L'objectif général de l'audit comptable et financier est de permettre d'exprimer une opinion professionnelle indépendante sur la situation financière du suivi indépendant du C2D par la Société Civile à la fin de chaque exercice fiscal. Cet audit sera réalisé en une tranche ferme (2021-2022) et des tranches conditionnelles (2023 à 2025).

Le présent audit a pour objectifs de permettre à l'auditeur d'exprimer une opinion professionnelle sur les éléments suivants :

- les états financiers du Projet / Programme sont en conformité avec les normes OHADA et donnent une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, des dépenses effectivement engagées et des recettes effectivement perçues pour le Projet / Programme au cours de la période couverte par l'audit ;
- les fonds alloués au Projet / Programme sont, dans tous leurs aspects significatifs, utilisés conformément aux conditions contractuelles applicables ; les dépenses respectent les règles de bonne gestion financière, appréciées notamment au regard des critères d'éligibilité (cf. Annexe 1 – Nomenclature des constats et anomalies), et d'utilisation optimale des fonds;
- les marchés ont été passés conformément aux règles en vigueur et dans le respect des principes d'économie, d'efficacité, de transparence et d'équité
- le système de contrôle interne mis en place et utilisé par l'Entité afin de gérer les risques liés à la réalisation des objectifs du Projet / Programme a été conçu de façon adéquate et a fonctionné efficacement au cours de la période couverte par l'audit ;
- les marchés ont été exécutés conformément aux prescriptions techniques et selon les normes prévues.
- L'auditeur devra également formuler des recommandations sur les différents aspects de l'audit.

L'auditeur devra également formuler des recommandations sur les différents aspects de l'audit.

Les objectifs spécifiques, le contenu et les résultats attendus des prestations objet du présent Appel d'Offres sont précisés dans les Termes de Référence, pièce N°7 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont réunies en un lot unique.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Cabinets ci-après retenus à l'issue de l'Avis d'Appel à

Manifestation d'Intérêt N°00019/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2022 du 02 juin 2022, pour les prestations susvisées.

N°	CONSULTANTS	ADRESSES	TELEPHONE/FAX
1	MAZARS	BP :3791 Cameroun	656 876 303 / 233 424 247
2	ARC-AUDIT & CONSULTING SARL	B.P. 6297 Yaoundé- Cameroun	222 213 631 /699 909 759
3	CABINET D'ETUDES ET D'AUDIT COMPTABLE (CAEAC)	B.P: 3223 Douala- Cameroun	233 42 16 98 / 233 42 73 30 / 243 00 17 16
4	GROUPEMENT BBI ADVISORY & AUDIT – PYRAMIS AUDIT & CONSEIL	B.P: 16 258 Yaoundé – Cameroun	(+237) 697 54 60 99/+237 222 23 13 90/+223 20 29 06 80
5	AUDITEC-FOIRIER CONSULTING	B.P: 12 134 Douala	(+237) 233 420 434 / 233 420 506 / 233 428 287 / 699 727 862 / 676 930 983
6	GROUPEMENT CABINET NGUENE NGUENE & FAC CONSULTING	B.P : 14 354 Yaoundé – Cameroun	(+237) 679 500 520 / 655 673 586/ (+222) 45 25 89 37 / (+222) 22 30 26 22
7	BEKOLO & PARTNERS	B.P : 5 669 Douala – Cameroun	(+237)233 439 939 / (+237) 233 437 894

N.B :

a). Les groupements entre les Cabinets préqualifiés ne sont pas autorisés.

b). Les Cabinets ou consultants individuels ayant fourni des prestations d'assistance (montage du programme, élaboration des manuels de procédures etc...) pour les programmes à auditer (hors prestation d'audit et d'évaluation) ne sont pas admis à concourir.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par la convention CCM 3013 01 e, relative au pilotage du C2D, ligne « Audits Supervision, Consultants ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des services du Maître d'Ouvrage Bâtiment A du MINFI, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Porte 335 ou au Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du C2D, situé au quartier Bastos à Yaoundé, Immeuble OYILI à côté de l'OMS, Tél/Fax : (237) 222 20 30 57.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services du Maître d'Ouvrage, Bâtiment A du MINFI, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Porte 335, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de FCFA soixante-quinze mille (75 000) au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels ainsi qu'une version électronique sous clé USB correspondante pour chacune des enveloppes, devra être déposée sous plis fermé dans les Services du Maître d'Ouvrage Bâtiment A du MINFI, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Porte 335 au plus tard le 28 décembre 2022 à 13 heures et devra porter la mention :
APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°00049/AONR/MINFI/CIPM/2022 DU 14 NOVEMBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER L'AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU SUIVI INDEPENDANT DU C2D PAR LA SOCIETE CIVILE.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : Pour les offres ouvertes en deux temps, une offre financière témoins scellée est transmise par le prestataire à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation.

1) Conformité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Le détail de la conformité des Offres se trouve dans le RPAO (pièce n°3) contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres.

9. Delai de Livraison

La durée de la mission ne saurait dépasser quatre-vingt-dix (90) jours calendaires pour chacune des tranches, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurances agréés par le Ministère en charge des Finances et dont le montant est de F CFA un million cinq cent mille (1 500 000).

L'absence de la caution de soumission dans la soumission entraîne l'élimination de l'Offre.

De même, la non-conformité de cette pièce au modèle joint dans le DAO, constatée par la Sous-Commission d'Analyse entraîne également l'élimination de l'Offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des Offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en deux temps. L'ouverture des Offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des Offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu le 28 décembre 2022 à 14 heures dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINFI, sise à MVOG ADA, Immeuble face Collège MONTESQUIEU.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des Offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points sur 100.

12. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées conformément aux critères ci-après

13-1 Critères éliminatoires

Dossier administratif incomplet ou non-conforme 48 heures après l'ouverture des offres ;
Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
Présence d'une information relative à l'Offre Financière dans le Dossier Administratif ou Technique ;
Note technique

13-2 Critères essentiels

13-2-1 Les Offres techniques

L'Évaluation des Offres techniques se fera sur 100 points en attribuant une notation aux critères suivants :

- o Personnel d'encadrement proposé par le Cabinet Note / 40 points ;
- o Références du Soumissionnaire Note / 25 points
- o Approche méthodologique et compréhension des TDR Note/35points ;

A l'issue de l'analyse technique, l'ouverture des Offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions que celle des Offres administratives et techniques, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité administrative requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100.

13-2-2 Les Offres financières

Les Offres financières des seuls soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces Administratives et de l'évaluation technique seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après :

L'offre complète, conforme et « moins-disante » (après rectification éventuelle du montant) recevra la totalité des points (100) ; les autres Offres seront notées sur 100 points suivant la formule ci-après :

NM = Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd = Montant évalué du moins-disant ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la « mieux-disante », c'est-à-dire l'offre jugée conforme au dossier d'Appel d'Offres et ayant obtenu la meilleure note technico-financière.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service des Marchés du MINFI, Porte 335, ou du Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du C2D sis au Quartier Bastos à Yaoundé (Immeuble OYILI à côté de l'OMS), B.P. : 33 232, Tél/Fax : (237) 222 20 30 57. Email : minfi_ctb_stadec2d@yahoo.com.

YAOUNDE le 10 Novembre 2022

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 018/AONO/CRAD/CIPM/2022 DU 18 NOVEMBRE 2022 RELATIF
L'ACQUISITION DES ATELIERS DE FORAGES AU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT:
BUDGET DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, EXERCICES 2022, 2023, 2024.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222 180

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence relatif à l'acquisition des ateliers de forages au Conseil Régional de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en l'acquisition des ateliers de forages et la formation des conducteurs desdits ateliers au Conseil Régional de l'Adamaoua.

- 02 ateliers de forages ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC est de **six cent millions (600 000 000) francs CFA.**

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux concessionnaires de matériels et engins lourds installés au Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le budget du Conseil Régional de l'Adamaoua, Exercices 2022, sur la ligne d'imputation budgétaire 222 180.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres physique peut être consulté, dès publication du présent avis, aux heures ouvrables dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngaoundéré Tel; 222 25 26 41) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu les jours ouvrables dès publication du présent avis, dans les services du Conseil Régional de l'Adamaoua, (bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngaoundéré Tel: 222 25 26 41), sur présentation d'une quittance de paiement à la Recette du Conseil Régional de l'Adamaoua, d'une somme non remboursable de **quatre cent mille (400 000) francs CFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Conseil Régional de l'Adamaoua, au plus tard **le 19 décembre 2022 à 14 heures** et devra porter la mention :

« *APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°018/AONO/CRAD/CIPM/2022 DU 18 NOVEMBRE 2022 RELATIF A L'ACQUISITION DES ATELIERS DE FORAGES AU CONSEIL REGIONAL DE L' ADAMAOUA*
 « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison maximum est de **six (06) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement agréé par le Ministre des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de **vingt millions (20 000 000) francs CFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être en cours de validité ou datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances à l'ouverture des offres ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, **19 décembre 2022 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil régional de l'Adamaoua, dans la salle de réunion sise au 1er étage du bâtiment siège abritant les services du Conseil Régional. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté,

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

1. absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures accordé par la Commission Interne de Passation des Marchés ;
2. absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
3. fausse déclaration ou pièce falsifiée;
4. absence des prospectus en couleur et fiches techniques du constructeur détaillant les caractéristiques techniques du matériel proposé ;
5. absence de l'autorisation du fabricant délivrée au concessionnaire agréé ou de l'agrément délivré par le concessionnaire agréé;
6. Absence du certificat d'origine ;
7. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
8. capacité financière inférieure à cinq cent millions (500 000 000) francs CFA;
9. la non validation d'au moins cinq (05) critères sur l'ensemble des sept (07) critères essentiels ;
10. la non-validation d'un minimum de 80% (28/34) des spécifications techniques;
11. absence de la déclaration sur honneur de n'avoir pas abandonné de son fait un marché au cours des trois (03) dernières années ;
12. non-respect des caractéristiques techniques majeures des matériels ci-après:

Deux (02) Ateliers de forages

N° Page	N°	
		CAMION FOREUSE PLUS COMPRESSEUR
		CAMION
		Puissance max supérieur ou égale à 170 kw à 2200 tr/min min

	Cylindrée supérieur ou égale à 6 l
	Poids en ordre de marche inférieur ou égale à 30 T
	Stabilisateurs Hydrauliques supérieur ou égale à 04
	Capacité du réservoir supérieur ou égale à 200 litres
	Couple max supérieur ou égale à 800 N.M
	Batterie : 02x12 V-150 AH
	Carburant : Diesel
	Transmission supérieur ou égale à 09 vitesses (6x4)
	Nombre de roues supérieur ou égale à 10
	Garde au sol supérieur ou égale à 250 mm
	Force de traction supérieur ou égale à 8000 kg
	Tropicalisation : Oui
	ABS : Oui
	GPS : option
	Ceinture de sécurité : Oui
	Frein de service : A air
	Frein de parking : A air
	FOREUSE
	Profondeur de forage supérieur ou égal à 300 m
	Diamètre de forage : 0-600 mm
	Longueur de la tige supérieur ou égale à 3 m
	COMPRESSEUR D'AIR
	Capacité du compresseur d'air supérieur ou égale à 250 PSI (17 bars)
	Type de compresseur : A vis
	Débit t supérieur ou égale à 13 m3/min
	Qualité de l'air : Classe II
	Puissance supérieur ou égale à 150 kw
	Poids du compresseur supérieur ou égale 5500 KG
	ACCESSOIRES + AUTRES
	Treuil 1 tonne
	Pompe à boue : Oui
	Tubage provisoire de 8" supérieur ou égale à 42 m
	Marteau de 6"1/2 supérieur ou égale à 02
	Trépan de 6"1/2 supérieur ou égale à 02
	Thlèmes supérieur ou égale à 20
	Manuel d'utilisation : Oui
	Outillages de bord : Oui
	Ensembles de pièces de rechanges d'accompagnement : Oui

2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre sur :

- Présentation générale de l'Offre
- Référence du soumissionnaire
- Délai et Méthodologie d'exécution
- Garantie de l'engin
- Capacité financière
- Service après-vente
- Preuves d'acceptation des conditions du marché ST et CCAP

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualifications technique et financière requis et dont l'offre est évaluée la moins-disante,

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix jours (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les locaux du Conseil Régional de l'Adamaoua (bureau du Secrétaire Général, BP: 542 Ngdéré Tel: 222 25 26 41).

N.B: *Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP, envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 ou alors appeler la CONAC au 1517.*

NGAOUNDERE le 18 Novembre 2022

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

COMMUNE OLANGUINA

PORTANT ATTRIBUTION LETTRE-COMMANDE N°11/LC/SG/C-OLANGUINA/2022 DU 05 OCTOBRE 2022 POUR LA CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE D'OLANGUINA DANS L'ARRONDISSEMENT D'ASSAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. TITULAIRE : ETS PANDORADE LA LETTRE COMMANDE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNCONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE D'OLANGUINA, DANS LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OLANGUINA,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N°2019 /024 du 24 décembre 2019 : portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu Le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes, Etablissements Communaux et les divers textes modificatifs subséquents ;

Vu Le Décret N° 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale d'Olanguina ;

Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu Le décret N°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur, KIN-NOU NANA Thierry, Administrateur Civil, aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba

Vu L'Arrêté n°112/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et des frais d'achat des dossiers d'appels d'offres

Vu L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses Administratives Générales, applicable aux marchés des Travaux Publics

Vu L'arrêté N° 000199/A/MINDDEVEL du 05 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 09 février 2020 dans la Commune d'OLANGUINA, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu l'Avis à Consultation d'appel d'offre National Ouvert **N°12(1) /AONO/C.Olanguina/CIPM/2022 du 23/08/2022**

Vu le Procès-Verbal n° 0045286 du 05 octobre 2022 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Olanguina ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics formulée par la lettre n°27/CIPM/P du 05 octobre 2022

Considérant les nécessités de l'exercice ;

DECIDE

Article 1^{er} : Le Soumissionnaire de l'**ETS PANDORA** est attributaire de la lettre commandepour les travaux de construction d'un logement d'astreinte l'école publique d'Olanguina, dans la commune d'Olanguina, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre.

Pour un montant de 16 815 299 (Seize millions huit cent quinze mille deux-cent quatre-vingt-dix-neuf CFA

Pour un délai d'exécution de **trois (03) mois calendaires**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée puis publiée partout où besoin sera.

OLANGUINA le 5 Octobre 2022

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

CAMEROON TELECOMMUNICATIONS

DECISION N°127/DG/DAP/DAPD/SDAG/SA DU 18/11/2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DES CALENDRIERS ET AGENDAS À LA CAMEROON TELECOMMUNICATIONS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2010/013 du 21/12/2010 régissant les communications électroniques au Cameroun et la loi modificative N° 2015/006 du 20/04/2015 ;

Vu la loi N°2017/011 du 12/07/2017 portant Statut Général des entreprises publiques ;

Vu le décret N°98/198 du 08/09/1998 portant création de la Cameroon Telecommunications ;

Vu le décret N°2018/355 du 12/06/2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu le décret N° 2018/787 du 14/12/2018 portant nomination du Directeur Général de la Cameroon Télécommunications ;

Vu le décret N°2019/263 du 28/05/2019 portant réorganisation de la Société Cameroon Telecommunications ;

Vu la Résolution N°030/CAMTEL/CA/2021 du 16/11/2021 portant nomination des responsables à la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Cameroon Telecommunications (CAMTEL) ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°2022/007/AONO/DG/CIPM/CAMTEL du 08/08/2022 pour la fourniture des calendriers et agendas à la Cameroon Telecommunications ;

Vu la proposition d'attribution N°154/CIPM/SEC du 19/09/2022 ;

Vu la correspondance N°179/DG/DAP/DAPD/SDAM/SDAG/SA du 28/09/2022 relative à la demande de réexamen des offres ;

Vu la lettre N°160/CIPM/SEC du 19/09/2022 relative au réexamen des offres pour la fourniture des calendriers et agendas ;

Vu la lettre N°188/DG/DAP/DAPD/SDAM/SDAG/SA du 18/10/2022 portant ultimes observations du Maître d'Ouvrage à la CIPM ;

Vu la note N°175/CIPM/SEC du 23/10/2022 relative au maintien de la proposition d'attribution ;

Vu le rapport du Comité d'Arbitrage et Examen des Recours des Marchés de (CAERM) du 09/11/2022 ;

Vu la lettre du Président du Conseil d'Administration de CAMTEL N°262/PCA/CAERM du 14/11/2022 entérinant le

rapport du CAERM du 09/11/2022 ;

Considérant les nécessités de service.

DECIDE :

Article 1^{er} : La Société Gally & Mathy (GALMA), BP. 15 903 Yaoundé, Tél./Fax : 222 219 784/ 699 591 195 est déclarée adjudicataire du marché susvisé pour un montant Toutes Taxes Comprises (TTC) de **cent trente-neuf millions huit cent quatorze mille quatre cent vingt-quatre (139 814 424) francs CFA** et un délai de livraison de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

Article 2 : La Directrice Générale de ladite Société est invitée à se présenter à la Direction des Approvisionnements et du Patrimoine, Sous-Direction des Approvisionnements de l'Administration de Groupe (Service des Approvisionnements) sise au 6^{ème} étage, porte 603 pour l'établissement du marché y afférent.

-

YAOUNDE le 10 Novembre 2022

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

JUDITH YAH SUNDAY EPSE ACHIDI

COMMUNE DE MBANDJOCK

COMMUNIQUE NO012C/CMBA/SG/SIGAMP/2022 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CMBA/SG/CIPM/2022 DU 12/10/2022 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE DE MBANDJOCK, DANS LA COMMUNE DE MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA-REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbandjock

Communique par Décision N°012/D/CMBA/SG/SIGAMP/22

Le résultat se présente ainsi qu'il suit :

Soumissionnaire	Montant lu TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
ETS ZANGA ET FRERES	5 686 000	5 686 000	1^{er}	Offre conform

Le soumissionnaire «**ETS ZANGA ET FRERES** » BP : Nanga-Eboko, tel : **670 59 60 84** est retenu pour la fourniture du paquet minimum à l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base de Mbandjock, dans la Commune de Mbandjock, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre,

Pour un montant en FCFA de : **Cinq millions six cent quatre-vingt-six mille (5 686 000)** Toutes Taxes Comprises.
Pour un délai de **(15) jours**.

Ladite Entreprise est invitée à se présenter à la **Mairie de Mbandjock** dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les **sept (07) jours** qui suivent pour l'établissement de la Lettre Commande.

Par ailleurs, les Soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous Quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

MBANDJOCK le 10 Novembre 2022

Le MAIRE

NYANGO'O EPSE BIKME Angèle

MINISTRE DES FINANCES

COMMUNIQUE N° 2022/00018/C/MINFI/SGPORTANT PUBLICATION DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT N°00026/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2022 DU 24 JUIN 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DU PROGRAMME C2D EDUCATION – CCM 3017 ; EXERCICES 2017 A 2022 ET CLOTURE FINANCEMENT : CONVENTION CCM 3013 01 E BUDGET DU PILOTAGE 1 DU C2D

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre des Finances porte à la connaissance des soumissionnaires de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°00026/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2022 du 24 juin 2022 que, les cabinets ci-après ont été préqualifiés pour soumissionner à l'Appel d'Offres National Restreint relatif au recrutement d'un auditeur indépendant en vue de mener un audit comptable et financier du programme C2D Education – CCM 3017 ; Exercices 2017 à 2022 et clôture :

N°	CONSULTANTS	ADRESSES	TELEPHONE/FAX
1	MAZARS	BP :3791 Cameroun	(+237) 656 876 303 / 233 424 247
2	ARC-AUDIT & CONSULTING SARL	B.P. 6297 Yaoundé- Cameroun	(+237) 222 213 631 /699 909 759
3	OKALLA AHANDA & Associés	B.P: 12 628 Douala	(+237) 233 42 78 78
4	GROUPEMENT BBI ADVISORY & AUDIT – PYRAMIS AUDIT & CONSEIL	B.P: 16 258 Yaoundé – Cameroun	(+237) 697 54 60 99/ 222 23 13 90/ (+223) 20 29 06 80
5	AUDITEC-FOIRIER CONSULTING	B.P: 12 134 Douala	(+237) 233 420 434/699 727 862/ 676 930 983
6	Groupement FIDEXCA FAUCON –NGAN JEAN	B.P : 12817 Yaoundé Cameroun	(+237) 699 21 84 77/ 696 94 20 65

Les candidats n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres auprès du Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du C2D sis au Quartier Bastos à Yaoundé (Immeuble OYILI à côté de l'OMS), B.P : 33 232, Tél/Fax : (237) 222-20- 30- 57. Email : minfi_ctb_stadec2d@yahoo.com, dans un délai de quinze (15) jours, faute de quoi, elles seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué sera publié partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 14 Novembre 2022

Le **MINISTRE**

MOTAZE Louis Paul

COMMUNE DE MOUANKO

COMMUNIQUE N°025/C/RL/DSM/C.MKO/2022 DU 11 NOVEMBRE 2022 PASSÉ APRÈS APPEL À CONSULTATION N°004/DCE/C.MKO/CIPM/2022 SUIVANT L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°004430/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/MT DU 14 SEPTEMBRE 2022 RELATIF À LA RÉHABILITATION DU CHÂTEAU D'EAU SCANWATER ET L'EXTENSION DU RÉSEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE À MARIEMBERG ET SES ENVIRONS, DANS LA COMMUNE DE MOUANKO, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MOUANKO***Autorité Contractante Communiqué :*

Par Décision N° 025/DM/RL/DSM/C.MKO/2022 du 11 Novembre 2022 .Passé après Appel de Consultation suivant l'autorisation de Gré à Gré ci-dessus visé et après les travaux de la Commission Ad Hoc ; est déclaré comme adjudicataire,

Soumissionnaire	Offre Administrative	Offre Technique	Offre Financière	Observations
Ese ITAL SERVICES	Conforme	Note Technique = 88,46% Délai d'exécution : 02 (Deux) Mois	Montant TTC 25 000 000 FCFA Montant HT 20 964 361 FCFA	Adjudicataire

L'adjudicataire est invité à se présenter dans un délai de cinq (05) jours après publication du présent communiqué, à la Commune de Mouanko pour notification de la décision d'attribution et du projet de Lettre – Commande.

MOUANKO le 11 Novembre 2022

Le MAIRE

EBWEA PIERRE HONORÉ

COMMUNE DE MBANDJOCK

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
N°004/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 DU 19/04/2022 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE DEUX PARCS VACCINOGENES A BIKA'A ET A METSENG, DANS LA COMMUNE DE
MBANDJOCK, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA-REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbandjock

- Vu la Constitution ;
- Vu la Loi N° 2007/006 du 26 Décembre 2007 portant régime financier du Cameroun ;
- Vu le Décret N° 2002/003 du 19 avril 2002 portant Code General des Impôts ;
- Vu la loi N° 2001/048 du 23 Février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n°2011/408 du 09décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des Marchés Publics ;
- Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics ;
- Vu l'arrêté Présidentiel n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives applicable aux Marchés Publics de travaux ;
- Vu le Décret N° 2012/480 du 22 Octobre 2012 portant nomination de Monsieur NANGA DANG Albert au poste de Préfet du Département de la Haute-Sanaga ;
- Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu l'Arrêté N° 000402/A/MINDDEVEL/DCTD du 03 Aout 2020 constatant l'élection du Maire à l'issu de la session ordinaire du conseil municipal du 17 Juillet 2020 dans la Commune de Mbandjock ;
- Vu la circulaire n°002 et n°003/CAB/PM du 31 janvier 2011 qui précisent les modalités de mutation économique des Marchés Publics ;
- Vu la lettre circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 20018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire N°00000456/C/MINFI du 30 décembre 2021, portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités pour l'exercice 2022 ;
- Vu Le Dossier d'appel d'offres N° 004/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMBA/SG/CIPM/2022 du 19/04/2022 pour les travaux de construction de deux parcs vaccino-gènes à **Bika'a** et à **Metseng**, dans la Commune de Mbandjock ; Département de la Haute-Sanaga ; Région du Centre.
- Vu la proposition d'attribution N° 008/L /CMBA/CIPM//PR/2022 du 08 Novembre 2022 ;
- Vu le Budget de la Commune de Mbandjock, exercice 2022,

D E C I D E

Article 1 : Le soumissionnaire «**ETS CAMEROON BUSINESS SERVICES** »BP : 2190 Yaoundé, tel : 679 55 53 83 est retenu pour les travaux de construction de deux parcs vaccino-gènes à Bika'a et à Metseng, dans la Commune de Mbandjock, Département de la Haute-Sanaga, Région du Centre ; pour un montant en Francs CFA de : **15 896 120 (Quinze millions huit cent quatre-vingt-seize mille cent vingt) Toutes Taxes Comprises**, pour un délai de **(02) deux Mois**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

MBANDJOCK le 10 Novembre 2022

Le MAIRE

NYANGO'O EPSE BIKME Angèle

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE N° 001/C/ FEICOM/DG DU PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA PRECALIFICATION DES BUREAUX COMPTABLES EN VUE DE L'AUDIT DES COMPTES DES EXERCICES 2022,2023,2024 DU FEICOM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Au terme de l'analyse des Offres reçues à la suite de cet Avis, trois (3) bureaux comptables ont été pré-qualifiés et leur identité est déclinée dans le tableau ci-après pour la suite de la procédure :

	IDENTITE DU CONSULTANT	Adresse
1)	ARC Audit & Consulting	BP : 6297 YAOUNDE-CAMEROUN
2)	AUDITEC FOIRIER CONSULTING	BP : 12134 DOUALA-CAMEROUN
3)	MAZARS	BP :3791 BOUALA CAMEROUN

Ainsi, sont-ils invités dans un délai de dix (10) jours dès publication de l'Appel d'Offres National Restreint y afférent, à confirmer ou infirmer leur participation

YAOUNDE le 17 Novembre 2022

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DU SECONDAIRE ET DES COMPETENCES POUR LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

**AVIS DE SOLlicitation DE MANIFESTATION D'INTERET N° 014/ASMI/PADESCE/UCP/CG/SPM/11-2022
POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGEE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA
REALISATION DE LA VERSION DEFINITIVE DE LA PLATEFORME SUR LES OPPORTUNITES DE
FORMATION ET DE L'APPLICATION CONNEXE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun est en voie de bénéficier d'un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour le financement de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement du Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE / P 170561).

Le PADESCE envisage améliorer l'accès équitable à un enseignement secondaire de qualité et à une formation technique et professionnelle adaptée au marché du travail, avec un accent sur les filles.

Les résultats clés attendus de la mise en œuvre des activités identifiées dans la Composante 2 de ce projet incluent notamment :

- L'amélioration de la qualité et de la pertinence des programmes et renforcement des capacités institutionnelles du système de développement des compétences ;
- L'amélioration de l'accès équitable aux programmes de développement des compétences.

Le but du développement des compétences techniques et professionnelles (DCTP) est principalement le renforcement de l'employabilité, la productivité et la compétitivité des apprenants, en premier lieu, celui des jeunes qui poursuivent en formation professionnelle et/ou technique initiale, ou en formation d'insertion, des objectifs d'insertion professionnelle salariée ou entrepreneuriale.

Dans le cadre de la mise œuvre du projet, il est envisagé, à travers sa Composante 2 « Appui *au système de développement des compétences au Cameroun* », la mise en place d'une plateforme d'informations sur les Etablissements de Formation Technique et Professionnelle (EFTP), en vue de faciliter l'accès aux informations sur la disponibilité de l'offre de formation technique et professionnelle au Cameroun. La mise en place de cet outil indispensable se fera à travers le DL17a dont les résultats attendus pour la première année (2021) sont : (i) l'élaboration d'une note conceptuelle de la mise en place de ladite plateforme et (ii) le développement d'une version d'essai dite version beta et pour l'année 2022 le lancement de la plateforme avec des données du MINEFOP et du MINESEC, ainsi que l'application Android connexe.

L'équipe mise en place par le MINEFOP pour conduire le DL17 a d'ores et déjà produit un draft de la note conceptuelle et un prototype fonctionnel de la plateforme sur les opportunités de formation, avec des informations sur les Etablissements de Formation Technique et Professionnelle (EFTP). Cette version bêta doit être améliorée pour être sûre de pouvoir satisfaire les attentes lors du lancement de la version définitive. De même, l'application Android connexe doit également être développée pour être fonctionnelle.

C'est dans cette optique que, sur proposition de l'Equipe du DL17, le PADESCE envisage recourir à une assistance technique pour la mise en place de la plateforme sur les opportunités de formation technique et professionnelle au Cameroun et du développement de l'application Android connexe.

2. Objet

L'objectif général de l'assistance est de mettre en place une plateforme électronique bilingue en ligne (français et anglais) sur les opportunités de formation technique et professionnelle au Cameroun, assortie d'une application Android connexe.

De manière spécifique, il s'agit de :

- Procéder à la révision et à l'actualisation de la première version de la note conceptuelle existante ;
- Actualiser et/ou concevoir l'architecture fonctionnelle et technique de la plateforme ;
- Réaliser la version définitive de la plateforme sur la base de la note conceptuelle ;
- Concevoir et développer l'application Android connexe à la plateforme ;
- Produire la documentation technique de la plateforme et de l'application connexe.

3. Consistance des prestations

Le mandat de la firme consiste à :

- Actualiser l'architecture technique et fonctionnelle et à finaliser la version bêta de la plateforme sur les EFTP selon les normes en vigueur ;
- Concevoir et à développer l'application Mobile connexe à la plateforme ;
- Proposer la meilleure méthode d'hébergement pour le bon fonctionnement de la plate-forme ;
- Intégrer dans la plateforme des modules tels que : i) un forum d'échanges, ii) des outils d'administration et de pilotage, etc.
- Analyser les scénarii envisageables et proposer des options en ce qui concerne les questions organisationnelles comme l'hébergement du site, la localisation et la gestion du serveur, la gestion de la base de données, les modalités d'admission et de retrait des utilisateurs, les ressources humaines, les rôles et responsabilités des parties prenantes ;
- Produire un guide de déploiement, d'administration et d'utilisation de la plateforme ;
- Procéder à la formation des gestionnaires de la plateforme électronique (les mécanismes de sauvegarde et de mise à jour des informations) ;
- Proposer une stratégie et un plan d'action de promotion et de vulgarisation la plateforme.

Les livrables attendus sont :

- Une plateforme sur les opportunités de formation technique et professionnelle développée et fonctionnelle ;
- Une application Mobile connexe à la plateforme développée et fonctionnelle ;
- Un guide de déploiement, d'administration et d'utilisation de cette plateforme élaborée ;
- Les gestionnaires de la plateforme formés à son administration et son utilisation ;
- Les codes sources de la plateforme et de l'application Mobile connexe ;
- Une stratégie et un plan d'action de promotion et de vulgarisation la plateforme élaborés ;
- Les liens avec les sites tels que la plateforme d'intermédiation et la plateforme du SIGE réalisés.

4. Participation et origine

Le Coordonnateur Général du PADESCE, invite les firmes admissibles à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services.

5. Remises des offres

Les dossiers de candidature doivent être déposés en versions physique (en 03 exemplaires dont 1 original et 02copie) et numérique (clé USB). L'envoi du dossier par mail est également possible à l'adresse cinesmben@yahoo.fr. Les expressions d'intérêt doivent être déposées au plus tard le **08 Décembre 2022 à 12H00**, heure locale à l'adresse ci-dessous et porter expressément la mention suivante :

« SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME CHARGEE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA REALISATION DE LA VERSION DEFINITIVE DE LA PLATEFORME SUR LES OPPORTUNITES DE FORMATION ET DE L'APPLICATION CONNEXE A N'OUVRIR QU'EN SALLE DE DEPOUILLEMENT ».

A l'attention de Madame le Coordonnateur Général du PADESCE, sis à NKOL-ETON derrière Lycée Technique CHARLES ATANGANA, Rue face entrée principale de l'Ecole Catholique Saint Vincent Palotti de Nlongkak
Téléphone : (237) 699 82 14 90
E-mail : cinesmben@yahoo.fr

6. Composition du dossier

La mission sera confiée à une firme ayant une compétence avérée et une expérience pertinente dans le domaine des TIC.

L'équipe devra être composée d'experts confirmés avec au moins les profils ci-dessous :

- **Un (01) chef de mission** (Bac+5 minimum) en informatique, qualifié et spécialisé dans le génie logiciel ou du développement des systèmes d'information, avec au moins 10 ans d'expérience ;
- **Un (01) Expert en bases des données** (Bac+3 minimum), avec au moins 03 ans d'une expérience ;
- **Un (01) Expert** (Bac+3 minimum) ayant une bonne connaissance des outils de conception et de modélisation des applications ;
- **Trois (03) développeurs web et mobile** (Bac+3 minimum), avec au moins 3 ans d'expérience ;
- **Un (01) infographe** (Bac+2 minimum) spécialisé dans le design des applications web et mobile avec au moins 3 ans d'expérience ;
- Les membres de l'équipe doivent avoir une bonne maîtrise des langues officielles du Cameroun, à savoir le français et l'anglais.

La firme devra en outre fournir les liens de site et d'application similaires développés, ainsi que toutes autres références de réalisations antérieures similaires.

Elle indiquera de manière claire et précise la composition de l'équipe chargée de la mission.

7. Critères d'évaluation

La firme sera sélectionné en accord avec les procédures définies **dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) - Passation des Marchés de fournitures, de travaux et de services (autres que les services de consultants) et Services de Consultants, Juillet 2016, révisés en novembre 2017 et août 2018 et relatives aux règles de la Banque Mondiale en matière de conflit d'intérêt.** La procédure de sélection sera conduite conformément aux dispositions des paragraphes 7.36 et 7.37 du **Règlement de Passation des Marchés.**

8. Renseignements Complémentaires

Le lieu de travail est Yaoundé, siège de l'Unité de Coordination du PADESCE.

La durée de la mission est de soixante (60) jours.

Les firmes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous, de 09h 00 à 15h 00, heures du Cameroun. Les termes de référence de cette mission sont disponibles et peuvent être retirés à l'UCP PADESCE.

YAOUNDE le 21 Novembre 2022

Le COORDONNATEUR GÉNÉRAL

BAYIHA PAULETTE MARCELINE

COMMUNE DE MFOU

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-MFOU/CIPM /2022 DU 14 NOVEMBRE 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EKALI II, DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE MEFOU ET AFAMBA ; REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
462710002641125524412

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget d'Investissement Public (BIP) MINDDEVEL pour l'exercice 2022, le Maire de la Commune de MFOU lance un Appel d'Offres National Ouvert en urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation du CSI d'EKALI II, dans la Commune de MFOU, Département de Mefou et Afamba, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux objets du présent Appel d'Offres National se composent de :

- Travaux préparatoires ;
- Fondations ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente couverture ;
- Menuiserie Bois et métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;

VRD

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de Seize millions (16 000 000) Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux du présent Appel d'Offres constituent un (01) lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant de bonnes aptitudes en matière de travaux de BTP.

6. Financement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est financée par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINNDEVEL de l'exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Commune de Mfou dès publication du présent avis d'Appel Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut s'obtenir au service des Marchés Publics de la Commune de MFOU dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de MFOU des frais d'achat du DAO d'un montant de **rente-deux mille (32 000) francs CFA** non remboursable.

La quittance d'achat devra préciser :

- v La dénomination du projet ;
- v Le nom du Soumissionnaire ;
- v Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;
- v Le montant des frais payés.

9. Remises des offres

Il est accordé aux soumissionnaires un délai de 21 jours à compter de la date de publication de l'AAO. (cf. Art. 89-2 CM)

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformément aux prescriptions du DAO devra être déposé au service des Marchés Publics de la Commune de Mfou, au plus tard le **09 DECEMBRE 2022 à 11 heures**, heure locale dans trois enveloppes internes distinctes :

- Enveloppe A : Offre Administrative,
- Enveloppe B : Offre Technique
- Enveloppe C : Offre Financière

Ces trois enveloppes seront contenues dans une quatrième laquelle devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-MFOU/CIPM/2022 DU 14 NOVEMBRE 2022 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CSI D'EKALI II DANS L
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)

NB : Les offres parvenues après la date et l'heure limite de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire, délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à **320 000 (Trois cent vingt mille) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du contrat, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes datant de moins de trois (03) mois par rapport à la date de signature de l'avis d'appel d'offre, par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en ouverture des pièces administratives, des offres techniques et des offres financières.

L'ouverture des plis aura lieu le **09 DECEMBRE 2022 à 12 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix et dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

Offre administrative :

L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis;

L'absence ou la non-conformité de toute autre pièce administrative fera l'objet d'un rejet de l'offre passé le délai de 48 heures accordé au soumissionnaire pour régularisation (cf. art 92 al. 9 du Code des Marchés Publics) ;

La fausse déclaration, pièces falsifiées ou scannées.

Offre technique :

a) La note technique inférieure au seuil minimal requis de 70% d'éléments positifs (soit au moins 14 éléments Oui sur 20) selon la Grille de Notation en annexe;

b) Attestation de capacité financière inférieure à 5 millions de francs CFA ;

Offre financière

a) Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;

b) Absence d'un sous détail des prix ;

NB : Toute offre incomplète et ne respectant pas un seul des critères éliminatoires sera disqualifiée.

CRITERES ESSENTIELS

Les critères relatifs à la qualification des candidats, évalués de la manière binaire (OUI ou NON) porteront sur :

A - Expérience du Personnel d'encadrement

B - Références de l'entreprise

C - Matériels et outillage de l'entreprise

D - Situation financière

15. Attribution

Le Maire de la Commune de MFOU attribuera le contrat au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre Administrative conforme pour l'essentiel au dossier d'appel d'offres, aura fourni une offre Technique dont l'évaluation est supérieur ou égale à 70% des critères essentiels et une offre Financière évaluée la moins disante après vérification de ses prix en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de la Commune de Mfou.

YAOUNDE le 14 Novembre 2022

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

MINISTERE DES FINANCES

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°00048/AONR/MINFI/CIPM/2022 DU 10 NOVEMBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES DEPENSES EFFECTUEES SUR LE COMPTE BANCAIRE C2D URBAIN/MINHDU (CAA-C2D ETUDES CENTRES URBAINS REGIONAUX)

FINANCEMENT

BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE (BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Le Ministre des Finances lance pour le compte de son département ministériel un Appel d'Offres National Restreint pour l'audit comptable et financier des dépenses effectuées sur le compte bancaire C2D URBAIN/MINHDU (CAA-C2D études centres urbains régionaux), (des dépenses effectuées sur le compte BICEC sous le numéro : 10001 06860 38072960001 – 16 dans le cadre de la préparation du Programme Urbain « Capitales Régionales »), sur financement de la Convention CCM 3013 01 E budget du Pilotage 1 du C2D, ligne « Audits, Supervision, Consultants ».

2. Consistance des prestations

L'objectif de cette mission est d'exprimer annuellement une opinion professionnelle sur les éléments suivants :

- les états financiers du Programme donnent une image fidèle, dans tous leurs aspects significatifs, des dépenses effectivement engagées et des recettes effectivement perçues pour le Programme au cours de la période couverte par l'audit ;
- les fonds alloués au Programme sont, dans tous leurs aspects significatifs, utilisés conformément aux conditions contractuelles applicables ; les dépenses respectent les règles de bonne gestion financière (caractère excessif de la dépense et caractère vraisemblable de la dépense entre autres), appréciées notamment au regard des critères d'éligibilité (cf. Annexe 1 – Nomenclature des constats et anomalies) ;
- les marchés ont été passés conformément aux règles en vigueur et dans le respect des principes d'économie, d'efficacité, de transparence et d'équité ;
- le système de contrôle interne mis en place et utilisé par l'Entité afin de gérer les risques liés à la réalisation des objectifs du Programme a été conçu de façon adéquate et a fonctionné efficacement au cours de la période couverte par l'audit ;
- les marchés ont été exécutés conformément aux prescriptions techniques et selon les normes prévues.

L'auditeur devra également formuler des recommandations sur les différents aspects de l'audit.

Les objectifs spécifiques, le contenu et les résultats attendus des prestations objet du présent Appel d'Offres sont précisés dans les Termes de Référence, pièce N°7 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

3. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont réunies en un lot unique.

4. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions aux Cabinets ci-après retenus à l'issue de l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°00002/AAMI/MINFI/CTB-C2D/STADE-C2D/2022 du 26 janvier 2022, pour les prestations susvisées.

N°	CABINETS	ADRESSES	TELEPHONES/FAX
1	ARC-Audit & Consulting	B.P : 6597 Yaoundé-Cameroun	(+237) 222 21 36 31 / 699 90 97 59

2	COFIMA	C/2213 F Immeuble Ahouansou Kouhounou – Cotonou	(+229) 21 38 04 58 / 90 95 19 59
3	Ernest & Young	B.P : 3340 Akwa Douala – Cameroun	(+237) 233 42 97 57 / 233 42 94 50

N.B :

- a). Les groupements entre les Cabinets préqualifiés ne sont pas autorisés.
- b). Les Cabinets ou consultants individuels ayant fourni des prestations d'assistance (montage du programme, élaboration des manuels de procédures etc...) pour les programmes à auditer (hors prestation d'audit et d'évaluation) ne sont pas admis à concourir.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par la Convention CCM 3013 01 E budget du Pilotage 1 du C2D, ligne « Audits, Supervision, Consultants ».

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des services du Maître d'Ouvrage Bâtiment A du MINFI, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Porte 335 ou au Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du C2D, situé au quartier Bastos à Yaoundé, Immeuble OYILI à côté de l'OMS, Tél/Fax : (237) 222 20 30 57.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des Services du Maître d'Ouvrage, Bâtiment A du MINFI, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Porte 335, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de FCFA cinquante mille (50 000) au titre des frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels ainsi qu'une version électronique, (Clé USB) devra être déposée sous plis fermé dans les Services du Maître d'Ouvrage Bâtiment A du MINFI, Direction des Ressources Financières, Sous-Direction du Budget et du Matériel, Service des Marchés, Porte 335 au plus tard le 27 décembre 2022 à 13 heures et devra porter la mention :
APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT

N°00048/AONR/MINFI/CIPM/2022 DU 10 NOVEMBRE 2022 POUR LE RECRUTEMENT D'UN AUDITEUR INDEPENDANT EN VUE DE MENER UN AUDIT COMPTABLE ET FINANCIER DES DEPENSES EFFECTUEES SUR LE COMPTE BANCAIRE C2D URBAIN/MINH DU (CAA-C2D ETUDES CENTRES URBAINS REGIONAUX)

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

NB : Pour les offres ouvertes en deux temps, une offre financière témoins scellée est transmise à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation par le prestataire.

1) Conformité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Le détail de la conformité des Offres se trouve dans le RPAO (pièce n°3) contenu dans le Dossier d'Appel d'Offres.

9. Delai de Livraison

La durée de la mission ne saurait dépasser quarante-cinq (45) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurances agréés par le Ministère en charge des Finances et dont le montant est de F CFA six cent mille (600 000).

L'absence de la caution de soumission dans la soumission entraîne l'élimination de l'Offre.

De même, la non-conformité de cette pièce au modèle joint dans le DAO, constatée par la Sous-Commission d'Analyse entraîne également l'élimination de l'Offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des Offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en deux temps. L'ouverture des Offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des Offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des Offres techniques aura lieu le 27 décembre 2022 à 14 heures dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINFI, sise à MVOG ADA, Immeuble face Collège MONTESQUIEU.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

L'ouverture des Offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points sur 100.

12. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées conformément aux critères ci-après

13-1 Critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet ou non-conforme 48 heures après l'ouverture des offres ;

Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Présence d'une information relative à l'Offre Financière dans le Dossier Administratif ou Technique ;

Note technique

Non satisfaction du plan de sureté aux critères de recevabilité définis dans les TdR y relatif.

13-2 Critères essentiels

13-2-1 Les Offres techniques

L'Evaluation des Offres techniques se fera sur 100 points en attribuant une notation aux critères suivants :

Le personnel - Note / 55 points ;

Organisation, approche méthodologique et compréhension de la mission de son contexte et de son contexte sécuritaire - Note / 45 points

A l'issue de l'analyse technique, l'ouverture des Offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions que celle des Offres administratives et techniques, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant eu la capacité administrative requise et ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 80 points sur 100.

13-2-2 Les Offres financières

Les Offres financières des seuls soumissionnaires dont l'offre technique aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces Administratives et de l'évaluation technique seront évaluées et notées en fonction des critères ci-après :

L'offre complète, conforme et « moins-disante » (après rectification éventuelle du montant) recevra la totalité des points (100) ; les autres Offres seront notées sur 100 points suivant la formule ci-après :

NM = Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd = Montant évalué du moins-disant ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la « mieux-disante », c'est-à-dire l'offre jugée conforme au dossier d'Appel d'Offres et ayant obtenu la meilleure note technico-financière.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des Offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Service des Marchés du MINFI, Porte 335, ou du Secrétariat Technique d'Appui Dédié à l'Exécution du C2D sis au Quartier Bastos à Yaoundé (Immeuble OYILI à côté de l'OMS), B.P. : 33 232, Tél/Fax : (237) 222 20 30 57. Email : minfi_ctb_stade@yahoo.fr.

YAOUNDE le 10 Novembre 2022

Le MINISTRE

MOTAZE Louis Paul

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2022 DU 27 OCTOBRE 2022 RELATIF A LA FOURNITURE DE QUARANTE (40) KITS INFORMATIQUES DANS LE CADRE DE L'APPUI A L'INSTALLATION DES JEUNES VETERI NAIRES.PAYS : CAMEROUNNOM DU PROJET : PROJET DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)FINANCEMENT : BANQUE MONDIALE - IDA P154908 – CRÉDIT 5908- CM FONDS DE CONTREPARTIE (TAXES) : BIP MINEPIA 2022NOM DU MARCHÉ : FOURNITURE DE QUARANTE (40) KITS INFORMATIQUES DANS LE CADRE DE L'APPUI À L'INSTALLATION DES JEUNES VÉTÉRINAIRES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
IDA P154908 – CRÉDIT 5908- CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la république du Cameroun a reçu un crédit de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) pour financer le Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL), et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché pour lequel l'Appel d'Offres N°011/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2022 du 27 OCTOBRE 2022 pour la Fourniture de quarante (40) kits informatiques dans le cadre de l'appui à l'installation des jeunes vétérinaires.

2. Le Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la fourniture de quarante (40) kits informatiques dans le cadre de l'appui à l'installation des jeunes vétérinaires.

2. Consistance des prestations

Le Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL) sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour **la fourniture de quarante (40) kits informatiques dans le cadre de l'appui à l'installation des jeunes vétérinaires.**

3. Financement

La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) tel que défini dans les « Directives : Passation des Marchés de Fournitures, de Travaux et de Services (autres que les Services de Consultants) par les Emprunteurs de la Banque Mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Don de l'IDA de Janvier 2011 », et ouvert à tous les soumissionnaires éligibles tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.

4. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Unité Nationale de Coordination du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL), sis au quartier Bastos, derrière les bureaux de la Banque Mondiale, à 400 mètres tout droit, immeuble R+2 à gauche, peint en vert citron (Cellule de Passation des Marchés, Rez de chaussée), rue 1761 Yaoundé, Cameroun, à l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL), et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-dessous de lundi à vendredi entre 8 heures et 16 heures, heure locale.

5. Acquisition du Dossier

. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'Offres complet en Français (version papier ou PDF) en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous contre un paiement non remboursable de **cinquante mille (50.000) Francs CFA**. La méthode de paiement sera : *paiement en espèces, chèque, virement à la BICEC, Agence Centrale de Yaoundé ou auprès des onze (11) agences BICEC, au compte n° 335 988 Nom du client : « Compte spécial CAS-ARMP ».*

6. Remises des offres

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **22 NOVEMBRE 2022 à 13 heures** (heures locales). **La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.** Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres produites **en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles seront chiffrées Hors Taxes (HT) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées de la version numérique de l'original de l'offre sur clé USB. Les enveloppes fermées devront comprendre la mention suivante :

« *Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°011/AONO/MINEPIA/PRODEL/CSPM/2022 du 27 OCTOBRE 2022 relatif à la Fourniture de quarante (40) kits informatiques dans le cadre de l'appui à l'installation des jeunes vétérinaires.* »

« *A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS* ».

7. Delai de Livraison

La validité de l'offre est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

8. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de Soumission valable pendant **Cent vingt (120) jours** à compter de la date d'ouverture des plis. La garantie de soumission est de **1 700 000 (un millions sept cent mille) Francs CFA. L'absence de cette Garantie de soumission est éliminatoire.**

La validité de l'offre est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

9. Recevabilité des Offres

Les exigences en matière de pièces administratives et techniques sont :

? Pièces Administratives :

a) L'enveloppe des pièces administratives devra contenir la Garantie de soumission d'un montant de 1 500 000 (un million cinq cent mille) Francs CFA et la quittance d'achat du Dossier d'Appel D'Offres (DAO) de 50 000 (cinquante mille) Francs CFA.

- L'Attestation de Non Redevance signée par les autorités compétentes certifiant que le soumissionnaire a effectué les déclarations réglementaires en matière d'impôts ;

- L'Attestation de soumission délivrée par la CNPS et spécifique à la présente soumission ;

- L'Attestation d'Immatriculation fiscale ;

- L'Attestation de Non Faillite ;

- Le Registre de Commerce ;

- L'Attestation de Domiciliation Bancaire ;

- L'Attestation de Non Exclusion des Marchés Publics signée par l'ARMP ;

- La quittance d'achat du DAO d'un montant de cinquante mille (50 000) Francs CFA ;

- La garanti de soumission (en cas de groupement, la libeller au nom du groupement) d'un montant de 1 500 000 (un million cinq cent mille) Francs CFA.

b) En cas de groupement, chacune des pièces exigées ci-dessus doit-être transmise par chacun des membres du groupement à l'exception de la quittance d'achat du DAO et de l'Attestation de Domiciliation Bancaire qui seront présentés par le Mandataire uniquement.

NB : Toutes les pièces citées ci-dessus devront être certifiées conformes, signées par les autorités compétentes et datées de moins de trois (3) mois. L'absence d'une pièce administrative n'est pas critère éliminatoire au moment de l'évaluation mais ces pièces seront exigées au moment de la signature du Marché.

- Les exigences techniques sont :

- Le Calendrier de livraison est de trente (30) jours, spécifié dans les DPAO IS 14.2)

- La conformité avec les exigences définies à la Section VII. Spécifications.

- Joindre une fiche technique descriptive du matériel informatique sollicité en conformité avec les spécifications techniques décrites dans le DAO ;

- Expérience : Le Soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il satisfait aux exigences d'expérience ci-après : Fournir le Procès-Verbal de Réception accompagné de copies de marchés (1ère et page de signature et d'enregistrement, adresse et contacts tél/mail du client) dont le montant cumulé est d'au moins cent millions (100 000 000) Francs CFA dans le cadre d'une mission similaire (fourniture du matériel informatique) au cours des cinq (05) dernières années (2017-2021) ;

- Une Attestation de capacité financière d'au moins quatre-vingt-dix millions (90 000 000) Francs CFA.

- Une garantie de soumission (en cas de groupement, la libeller au nom du groupement) d'un montant d'un million cinq cent mille (1 500 000) Francs CFA ;

- Le CCAP paraphé sur chaque page, daté, cacheté et signé à la dernière.

NB : Au moment de l'évaluation des offres, l'absence d'une de ces pièces entraînera le rejet systématique de l'offre.

Un Soumissionnaire ou un partenaire d'un Groupement d'entreprises ayant fait l'objet d'incapacité de livraison sera exclu.

10. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants à l'adresse mentionnée ci-dessous le **22 NOVEMBRE 2022 à 14 heures**.

11. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres consistera à la vérification de la conformité des pièces administratives et des exigences techniques ci-dessus citées et la correction des erreurs arithmétiques le cas échéant.

12. Attribution

L'Acheteur attribue le marché, pendant la période de validité des offres, au soumissionnaire qui satisfait aux critères appropriés de capacité et de ressources et dont l'offre a été : **i) jugée substantiellement conforme aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres ; ii) évaluée la moins disante, et non nécessairement celle dont le prix est le plus bas.**

13. Durée Validité des Offres

La validité de l'offre est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.

14. Renseignements Complémentaires

Unité de Coordination Nationale du Projet de Développement de l'Elevage (PRODEL), sis au quartier Bastos, derrière les bureaux de la Banque Mondiale, à 400 mètres tout droit, immeuble R+2 à gauche, peint en vert citron (Bureau de l'Assistante en Passation des Marchés, Rez de chaussée), rue 1761 Yaoundé, Cameroun

YAOUNDE le 27 Octobre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

SALÉ ABOUAME

COMMUNE DE MVANGAN**N°001/DC/CMVANGAN/MO/CIPM/2022 DU 04/11/2022 POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MVANGAN****FINANCEMENT**

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du Budget communal pour le compte de l'exercice 2022, le Maire de la Commune de MVANGAN, Maître d'Ouvrage lance un Avis de Consultation pour l'équipement de l'Hôtel de ville de Mvangan, Département de la Mvila, Région du Sud. Les prestations constituées en lot unique, consistent en la fourniture en équipement et Mobilier.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation constituées en lot unique, consistent en la fourniture en équipement et mobilier de bureau.

3. Participation et origine

La participation à cette Demande de la Cotation est ouverte à toutes les entreprises.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget FEICOM (**ressources du compte de la réserve spéciale des 4%**)

5. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat Général de la Commune de MVANGAN dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **70.000 (soixante dix mille) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de MVANGAN

6. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Commune de MVANGAN contre récépissé, **au plus tard le 29/11/2022 à 14 Heures** et devra porter la mention :

DEMANDE de COTATION N°001/DC/CMVANGAN/MO/CIPM/2022 Du 04/11/2022**POUR L'EQUIPEMENT DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MVANGAN****"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".**

Sous peine de rejet, la Caution de soumission doit être impérativement produite en originale, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

7. Délai de Livraison

Le délai maximum de la livraison desdites fournitures prévu par le Maître d'Ouvrage est de deux (02) mois

8. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mvangan, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous

Le 29 NOV 2022 à 15 heures, dans Salle des réunions de la Mairie de MVANGAN.

9. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ;
2. L'absence d'un prix unitaire quantifié;
3. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
4. L'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative et non régularisée dans les 48 heures

10. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

11. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de MVANGAN dès publication du présent avis. Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

MVANGANE le 4 Novembre 2022

Le MAIRE

MINSILI EBA Thomas

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°009/AONO/AER/DG/DARH/SDA/SM/2022 DU 17/11/2022, POUR LA COUVERTURE DU PERSONNEL DE
L'AER EN ASSURANCES MALADIE, DES VÉHICULES EN RISQUE AUTOMOBILE ET DES BÂTIMENTS,
MATÉRIELS DE BUREAUX ET AUTRES MATÉRIAUX EN GLOBALE DOMMAGES POUR L'EXERCICE 2023.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'AER lance un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la couverture du personnel de l'AER en assurance maladie, des véhicules en risque automobile et du bâtiment, matériel des bureaux et autres matériaux en globale dommages.

2. Consistance des prestations

- Les prestations à exécuter sont réparties en trois (03) lots distincts :
- **Lot 1** : Couverture du personnel AER en assurance maladie ;
- **Lot 2** : Couverture des véhicules AER en risque automobile ;
- **Lot 3** : Couverture du bâtiment, matériel de bureaux et autres matériaux en globale dommages.
-
- La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC des opérations est de **soixante-dix millions (70 000 000)** de francs CFA dont **quarante millions (40 000 000)** pour l'assurance maladie, **lot 1, dix-huit millions (18 000 000)** pour la couverture en risque automobile, **lot 2 et douze Millions (12 000 000)** pour la couverture en globale dommages, **lot 3.**

4. Allotissement

Une Compagnie d'Assurances peut soumissionner pour tous les lots, mais ne peut être attributaire que d'au plus deux lot. Au cas où un soumissionnaire serait le mieux disant pour le lot 1 et le moins disant pour les lots 2 et 3, le Maître d'Ouvrage lui attribuera les deux lots de sa liste de préférence précisée dans l'offre financière.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux compagnies d'assurances implantées au Cameroun, agréées par le MINFI et admises à assurer la prestation d'assurance maladie et ou automobile et ou globale dommages, conformément aux exigences du code CIMA

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget de fonctionnement de l'AER, exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés de l'AER, dès publication du présent Avis au Journal Des Marchés Publics et par voie d'affichage au siège de l'AER et dans le Journal des Marchés de l'ARMP.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés de l'AER dès publication du présent Avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **soixante-dix-sept mille(77 000)** francs CFA auprès de la **BICEC Compte N° 97568660001-28**, au profit du **Compte Spécial CAS - ARMP**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir sous plis scellés, au Service des Marchés de l'AER, sis au quartier Nylon Bastos, à Yaoundé, au plus tard le **13/12/2022, à 14 heures précises**, et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT".

10. Delai de Livraison

Les prestations sus évoquées s'effectueront du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le MINFI d'un montant de **huit cent mille francs (800 000) FCFA pour le lot 1, trois cent quatre-vingt mille (380 000) francs CFA pour le lot 2 et deux cent vingt Mille (220 000) pour le lot 3**, valable pendant trente (30) jours au – delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises, devront impérativement être produites en originaux, ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du RPAO. Chaque soumissionnaire présentera un dossier administratif unique pour les trois (03) lots, une offre technique et une offre financière pour chacun des lots.

La date limite de validité des pièces administratives requises dans la présente consultation doit être de moins de trois (03) mois à la date d'ouverture des offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps pour l'assurance maladie et en un temps pour l'assurance en risque automobile et globale dommages.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques (pour le lot 1) et des pièces administratives, des offres techniques et offres financières (pour les lots 2 et 3) aura lieu le **13/12/2022**, dans la salle de conférences de l'AER à partir de **15 heures**, par la CIPM-AER, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint la note technique minimale requise (80/100), seront ouvertes pour le lot 1.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à ladite séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation sera faite sur la base des critères prédéfinis auxquels seront attribués les points de manière à atteindre la note globale de 100 points pour les assurances maladie et globale dommages et 100% de oui pour l'assurance automobile et global dommage. Ces critères ont été groupés par rubriques ainsi qu'il suit :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Dossier administratif incomplet, 48 heures après ouverture des plis ;
- Le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres ;
- Absence d'agrément MINFI et adhésion CIMA,
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives,
- Note technique inférieure à 80% points pour le lot 1 et 80% de oui pour les lots 2 et 3 ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique (pour le lot 1) ;
- Non – respect du tarif minimum officiel obligatoire (en cas de RC automobile) ;
- Offre financière inférieure à 90% du budget prévisionnel.

Critères essentiels

a. CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE – ASSURANCE MALADIE

N°	Critères	Notation (points)
01	Présentation générale de l'offre	03
02	Références du soumissionnaire	18
03	Modalité de mise enjeu des garanties	23
04	Représentativité	10
05	Capacité financière	46
Total		100

b. CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE – ASSURANCE AUTOMOBIL

N°	Critères
1	Présentation générale de l'offre
2	Références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première et dernière page du marché)
3	Description détaillée des garanties offertes
4	Modalités de mise en jeu de la garantie
5	Couverture des engagements réglementés
6	Couverture de la marge de solvabilité
7	Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années
8	Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité

CRITERES D'EVALUATION TECHNIQUE – GLOBALE DOMMAGES

N°

Critères





Présentation générale de l'offre

N°	Critères
2	Références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première et dernière page du marché)
3	Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années
4	Description détaillée des garanties offertes
5	Modalités de mise en jeu de la garantie
6	Couverture des engagements réglementés
7	Couverture de la marge de solvabilité
8	Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq dernières années
9	Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant atteint la note technique minimale requise feront l'objet d'ouvertures pour le lot 1 et d'analyses pour les lots 2 et 3.

Méthode de sélection de l'Assureur

L'Assureur sera choisi selon la méthode du mieux disant pour l'assurance maladie (lot 1) et moins disant pour les assurances globale dommages et automobile (respectivement lot 2 et 3).

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la ren

15. Renseignements Complémentaires

- Les renseignements complémentaires liés à cet Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Agence d'E
- **POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION CONSTATE, BIEN VOULOIR APPELER LE N° VERT DE LA CONAC : 1517.**

COMMUNE DE MFOU

COMMUNIQUE N°06/D/C.MFOU/SG/SMP/22 DU 17 NOVEMBRE 2022 DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C.MFOU/CIPM/22, POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE DE L'AXE R0104 : MFOU-NKOMO (INTER N°10 ; LINÉAIRE : 20KM), DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mfou,

Communique : par Décision N°06/D/C.MFOU/SG/SMP/22 du 17 novembre 2022 DECLARANT INFRUCTUEUX LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/C.MFOU/CIPM/22, POUR LES TRAVAUX DE CANTONNAGE DE L'AXE R0104 : MFOU-NKOMO (inter N°10 ; linéaire : 20km), DANS LA COMMUNE DE MFOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

Article 1^{er} : l'appel d'offres, objet de la consultation sus visée est déclaré infructueux.

Article 2 : Le présent communiqué sera enregistré et publié partout ou besoin sera./-

MFOU le 17 Novembre 2022

Le MAIRE

NGOUMOU Francis

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

COMMUNIQUE N° 015 C /CRA/SG/2022 DU 18 NOV 2022 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N° 24 /LC/RA/GRA/SG/2021 DU SUIVANT L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/DAO/CR-AD/SG/CIPM/2022 DU 19.09.2022 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE ASSURANCE AUTOMOBILE POUR LE PARC AUTO DU CONSEIL REGIONAL FINANCEMENT : BIP/CRA 2022 (IMPUTATION 220-100).

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua (Maître d'Ouvrage), communique

Par décision N° 015/C/CRA/SG/2022 du la société ci-après a été déclarée adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres national ouvert susvisé ainsi qu'il suit :

INTITULE DU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI	ADJUDICATAIRE
SOUSCRIPTION D'UNE POLICE ASSURANCE AUTOMOBILE POUR LE PARC AUTO DU CONSEIL REGIONAL	18 354 153	DOUZE (12) MOIS	SUNU ASSURANCE

L'entreprise concernée est appelée à bien vouloir prendre attache avec les services techniques du Conseil Régional pour la suite de la procédure.

NGAOUNDERE le 18 Novembre 2022

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME AGROPOLES

DECISION N° 05/D/PAG/UCP/CIPM/BAK/2022 DU 17 NOVEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES RELATIFS A L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS DE PECHE POUR L'AGROPOLE PECHE MARITIME ET CREVETTIERE DE KRIBI, DEPARTEMENT DE L'OCEAN, REGION DU SUD, EN DEUX (02) LOTS
FINANCEMENT : BIP PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme Agropoles,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres entités publiques ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu la loi n°2021/025 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le décret n°2012/2274/PM du 06 août 2012 portant création du Programme Agropoles modifié et complété par le Décret n°2013/0260/PM du 22 février 2013 ;

Vu l'arrêté N°008/MINEPAT du 12 novembre 2014 portant nomination d'un Coordonnateur National à l'Unité de Coordination du Programme Agropoles ;

Vu la circulaire n°00456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 du 27 Septembre 2022 en vue de l'acquisition des équipements de pêche pour l'agropole pêche maritime et crevette de Kribi, Département de l'Océan, Région du Sud, en deux (02) lots ;

Considérant la lettre n°2022/031/L/MINEPAT/SG/UCP/CIPM/TJ de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme Agropoles en date du 17 novembre 2022 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Les entreprises **ESSO SARL** et **TRUST IN AFRICA INC** ci-après sont déclarées attributaires des Marchés susmentionnés pour les montants et délais suivants :

Lots	Adjudicataires	Montants des offres TTC en FCFA	Délais
1	ESSO SARL B.P: 33 858 Yaoundé, Tel : 675 23 69 23	Cinquante-deux millions sept cent soixante-huit mille cent vingt-cinq (52 768 125)	Un (01) mois
2	TRUST IN AFRICA INC B.P: 1 007 Yaoundé, Tel : 693 52 88 99	Vingt-huit millions cent quatre vingt (28 000 180)	Un (01) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 17 Novembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGO'O BITOMO ADRIAN

PROJET DE RENFORCEMENT DE LA PERFORMANCE DU SYSTÈME DE SANTE

**AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°
00013/ASMI/MINSANTE/PPRC/UGP/RAF/SPM-2022 DU 17 NOVEMBRE 2022 POUR L'ETABLISSEMENT DU
FICHIER DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES DU PROJET DE PREPARATION ET DE
REPONSE A LA COVID-19 (PPRC) POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 2023-2024**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun ayant obtenu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA), Le Gouvernement Camerounais se propose d'utiliser une partie de ces fonds, pour le paiement des prestations dans la mise en œuvre du Projet.

2. Objet

Le Coordonnateur National du PPRC invite les Fournisseurs des biens, Prestataires de services, les Cabinets/Bureau d'Etudes ainsi que les consultants individuels, à manifester leur intérêt en vue de l'établissement d'un répertoire des Fournisseurs, Prestataires de services et consultants pour les rubriques ci-dessous :

N°	Domaines
1	Fournitures de bureau
2	Fourniture d'imprimerie
3	Consommables informatiques
4	Equipements informatiques
5	Produits d'entretien et divers
6	Pause-café, repas
7	Mobilier de bureau
8	Maintenance électrique, froid et climatisation
9	Maintenance du matériel informatique, électronique et de télécom (ordinateurs, scanner, copieur numérique, imprimante, vidéo projecteur, téléphone etc.),
10	Entretien véhicules (parc automobile varié)
11	Communication, Régie publicitaire, imprimerie, sérigraphie, édition, plaques signalétiques
12	Agences de location de véhicules
13	Assurances (Personnel, autos, motos, matériel informatique, bureaux)
14	Aménagement de bâtiment
15	Reprographie des documents, reliure,...
16	Fourniture pneumatique pour véhicules et motos
17	Sécurité incendie : vente et/ou vérification d'extincteurs, installation dispositif de sécurité, vidéo surveillance
18	Hôtel
19	Traduction, interprétariat
20	Matériel de tri interne des déchets
21	Matériel de collecte et transport interne des déchets
22	Matériel de protection et de désinfection

3. Financement

Crédit IDA N°6783-CM
 Fonds du Gouvernement

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt doivent être transmises sous pli fermé à la Cellule Technique Nationale du Projet de Renforcement des Capacités (PRPSS), sise au quartier Bastos, lieu-dit entrée Golf-Yaoundé, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, ruelle face Blaz Design, Ivoirien : +237 697 81 21 88/697 06 53 00, Email : prpss_ctn_pbf@yahoo.com, avec copie à sobka2@yahoo.fr: au plus tard **le 09 décembre 2022**.

« AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET N° 000013/ASMI/MINSANTE/PPRC/UGP/RAF/SPM-2022 D'ETABLISSEMENT DU FICHER DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES DU PROJET DE PREPARATION ET DE MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA COVID-19 (PPRC) POUR LE COMPTE DE L'ANNEE 20223-2024 »

5. Composition du dossier

Les fournisseurs intéressés doivent produire un dossier comprenant les pièces suivantes :

- a) Une demande, précisant le (les) domaine(s) d'activités choisi(s) ;
- b) Les documents administratifs suivants (copies certifiées conformes, datées de moins de trois mois) :
 - Carte de contribuable;
 - Attestation de non redevance fiscale;
 - Registre de commerce;
 - Attestation de non-faillite;
 - Attestation de non exclusion des marchés publics;
 - Attestation de domiciliation bancaire délivrée par une Banque agréée par le Ministère des Finances; Plan de localisation v
- c) Les copies de contrats, marchés, lettres ou bons de commande exécutés entre 2020 et 2022 dans le (les) domaine(s) choisis de réception correspondants.

Y
Le C

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 093/D13-420/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 DU 10/11/2022 POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE DEPISTAGE DU COVID-19. FINANCEMENT : BUDGET DU FONDS MONDIAL

FINANCEMENT
FONDS MONDIAL (NFM)
IMPUTATION
C19RM 2021-2023 FUNDING – CAME

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique lance un appel d'offres national ouvert pour **la fourniture des équipements de dépistage du Covid-19.**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent appel d'offres comprennent :

- 56 tentes ;
- 280 bancs en bois avec adossoir ;
- 400 glacières triples emballage ;
- 5 736 Zi Plock bag.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel issu des études préalables est de : cent vingt-six millions cinq cent quatre-vingt-neuf mille huit cent trente-cinq francs CFA toutes taxes comprises (**126 589 835 FCFA TTC**).

4. Allotissement

Les prestations de l'Appel d'Offres sont constituées **en lot unique.**

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun disposant d'une expérience dans la fourniture de ce type d'équipement.

6. Financement

Les prestations, objet du présent appel d'offres sont financées par le budget du **Fonds Mondial** sous l'imputation **C19RM 2021-2023 FUNDING – CAMEROON.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics au rez de chaussée de l'immeuble de la Santé abritant la Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge (téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service des Marchés Publics au rez de chaussée de l'immeuble de la Santé abritant Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge (téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **Cent Cinquante Mille (150 000) FCFA.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Service des Marchés Publics au rez de chaussée de l'immeuble de la Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge **08/12/2022** à 13 heures et devra porter la mention suivante :

*« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 093D13-420/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 du 10/12/2022
POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE DEPISTAGE DU COVID-19.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objets du présent appel d'offres est de **trente (30) jours**, dès notification de l'Ordre de service de démarrage. La livraison aura lieu **au Centre de Coordination des Opérations d'urgence de Santé Publique (CCOUSP)**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère camerounais chargé des finances et d'un montant de : **deux millions cinq cent trente mille (2 530 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de 1^{er} ordre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis en une fois aura lieu le **08/12/2022** à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINSANTE, dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Santé Publique sise au premier étage de l'Immeuble Ex-PSFN à proximité de la Croix Rouge Nationale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité à l'une des spécifications techniques majeures des fournitures suivantes :

Tente pagode

Largeur : [3m-5m]; Longueur minimale: [3 m-5m] ; Hauteur minimale : [2,6 m-4m].

Glacière triple emballage

Capacité : [10l-40l] ; Matière : polyuréthane ; Emballage isotherme.

Banc en bois avec adossoir et accoudoir

Nombre de place minimale assise : au moins trois(03);avec adossoir et accoudoir; Matière : bois dur.

Ziplock Bag

Matière : Plastique ; Type : Sacs refermables.

- Non-conformité de 70% des spécifications techniques secondaires ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur du non abandon de marché au cours des trois dernières années ;
- Non satisfaction d'au moins 4/6 critères essentiels ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture délivrée par un établissement financier de 1^{er} ordre.

2. Critères essentiels

- Présentation de l'offre (Reliure en spirale, ordre des pièces, intercalaires) ;
- Acceptation des conditions du marché (CCAP et DF paraphés et signés à la dernière page) ; avec la mention lu et approuvé ;
- Références du soumissionnaire dans les prestations similaires (un marché similaire au cours des cinq (05) dernières années) ;
- Garantie (six mois) ;
- Planning et délai de livraison (délai de livraison inférieur ou égal à trente(30) jours, Planning de mise en service des équipements) ;
- L'attestation de capacité financière d'une valeur de 50% du montant prévisionnel.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été jugée conforme pour l'essentiel aux spécifications du DAO et évaluée **la moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés au rez de chaussée de l'immeuble de la Division des Etudes et des Projets (DEP) du Ministère de la Santé Publique situé à proximité de la Croix Rouge (téléphone/fax 222 22 10 21), dès publication du présent avis.

Tout acte de fraude et de corruption peut être dénoncé à la Cellule de Lutte contre la Corruption du MINMAP répondant au numéro 675 20 57 25 et 699 37 07 48.

YAOUNDE le 10 Novembre 2022

Le MINISTRE

MANAOUA Malachie

UNITE DE COORDINATION DU PROGRAMME AGROPOLES

DECISION N° 04/D/PAG/UCP/CIPM/BAK/2022 DU 17 NOVEMBRE 2022 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A LA REHABILITATION DE LA VOIE D'ACCES A L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE MAIS DE OURO-DOLE, ARRONDISSEMENT DE POLI, DEPARTEMENT DU FARO, REGION DU NORDFINANCEMENT : BIP PROGRAMME AGROPOLES, EXERCICE 2022

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme Agropoles,

Vu la constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres entités publiques ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu la loi n°2021/025 du 16 décembre 2021 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le décret n°2012/2274/PM du 06 août 2012 portant création du Programme Agropoles modifié et complété par le Décret n°2013/0260/PM du 22 février 2013 ;

Vu l'arrêté N°008/MINEPAT du 12 novembre 2014 portant nomination d'un Coordonnateur National à l'Unité de Coordination du Programme Agropoles ;

Vu la circulaire n°00456/C/MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2022;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°05/AONO/PAG/UCP/CIPM/2022 du 05 Octobre 2022 en procédure d'urgence pour la réhabilitation de la voie d'accès à l'agropole de production de maïs de Ouro-Dolé, Arrondissement de Poli, Département du Faro, Région du Nord

Considérant la lettre n°2022/026/L/MINEPAT/SG/UCP/CIPM/TJ de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Programme Agropoles en date du 11 novembre 2022 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ETS MAZAR & FILS ci-après est déclarée attributaire du Marché susmentionné pour les montant et délai suivants :

Adjudicataire	Montant de l'offre TTC en FCFA	Délai
ETS MAZAR & FILS B.P: 13 048 Yaoundé Tel : 662 507 743/ 699 91 96 43/ 651 69 94 42	Trente-cinq millions cinq cent trois mille cent dix (35 503 110)	Trois (03) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 17 Novembre 2022

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGO'O BITOMO ADRIAN

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-408/C/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 03 NOVEMBRE 2022 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 055/D13-299/AONO/MINSANTE/CIPM/2022 DU 15/09/2022, POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS D'IMAGERIE ET DE NÉONATOLOGIE POUR LE RELÈVEMENT DU PLATEAU TECHNIQUE DES FORMATIONS SANITAIRES DE L'EXTRÊME-NORD AU TITRE DE L'EXERCICE 2022. FINANCEMENT : BF

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par **Décision N°7228/D/MINSANTE/SG/DRFP/SDBF/SMP DU 03 NOVEMBRE 2022**

L'entreprise ci-dessous désignée est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé aux montants et délais ci-après :

Objet	Soumissionnaire	Montant TTC en F C FA	Délai d'exécution	Observations
Fourniture des équipements d'imagerie et de néonatalogie pour le relèvement du plateau technique des formations sanitaires de l'Extrême-nord au titre de l'exercice 2022	PROOF CONSULTING BP: 8908	247 925 000	60 jours	Proposé attributaire
	ETS YACO'O Tel :693 431 195	213 600 000	60 jours	Éliminé pour dossier administratif non complet après les 48 heures accordées (Attestation pour soumission CNPS)

Le mandataire de ladite entreprise est invité par conséquent, à se présenter dès diffusion du présent communiqué, au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique pour l'établissement de marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics, dès diffusion du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP. Passé ce délai, ces Offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

YAOUNDE le 3 Novembre 2022

Le **MINISTRE**

MANAOUA Malachie

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

Civilité : Mme Mr

Nom :

ou

Prénom :

Point Focal

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !